

ETAT DES LIEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET VIABLE A SAGUENAY



JALON POUR UN
AGENDA 21^e SIECLE LOCAL



Produit dans le cadre du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT)

© Auteurs

Antoni **Cormier**, étudiant à la Maîtrise en géographie, UQAM

Christiane **Gagnon**, Ph. D. en aménagement, professeure au
Département des sciences humaines de l'UQAC, codirectrice du CRDT

Saguenay, 11 décembre 2009

Photos : Promotion Saguenay

Remerciements

Les auteurs remercient les membres du Comité de développement durable pour leurs commentaires et implication, les services municipaux de la Ville de Saguenay, dont celui de l'urbanisme et toutes les organisations qui ont facilité la cueillette des informations. Des remerciements aux lecteurs de la première version : M Olivier Riffon, Mme Suzanne Tremblay et Mme Édith Saint-Pierre, de l'UQAC; Mme Emmanuelle Arth de l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean; Mme Geneviève Chrétien et Mme Marie-Lise Pineault-Chrétien du Comité de l'environnement de Chicoutimi.

TABLE DES MATIERES

POURQUOI UN ETAT DES LIEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET VIABLE A SAGUENAY?	4
ENJEU 1 : REDRESSEMENT DE LA DECROISSANCE DEMOGRAPHIQUE	6
1.1 L'évolution de la taille de la population d'ici 2026 : une tendance lourde à la décroissance	7
1.2 Une population vieillissante de 1991 à 2006	8
1.3 Une population scolarisée	8
1.4 La rétention et l'attraction des jeunes à Saguenay : un défi constant	
ENJEU 2 : COHERENCE DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE	11
2.1 Des fonctions résidentielles, commerciales et industrielles qui s'étalent	12
2.2 L'étalement urbain : un phénomène non viable à surveiller	12
ENJEU 3 : VALORISATION DU TRANSPORT ACTIF ET EN COMMUN	15
3.1 Un parc automobile en croissance malgré une baisse démographique	16
3.2 Le transport en commun : une augmentation de l'offre pour un achalandage croissant	17
3.3 Le transport adapté à la hausse	17
3.4 Le transport actif	18
ENJEU 4 : REHAUSSEMENT DE LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT	20
4.1 La qualité et la consommation de l'eau potable	21
4.2 La qualité de l'air	22
4.3 La qualité des plans d'eau	22
4.4 La réhabilitation des sols	23
4.5 Les mesures et les actions préventives en matière d'environnement	24
ENJEU 5 : AMELIORATION DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE VERSUS LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	27
5.1 Une consommation d'énergie à la hausse	28
5.2 Un bilan carbone à Saguenay	29
5.3 Les efforts des ménages quant à l'économie d'énergie	30
5.4 La protection des espaces verts et de la biodiversité	30

ENJEU 6 : DYNAMISATION DE L'ÉCONOMIE LOCALE	32
6.1 Le marché de l'emploi : un faible taux d'activité et une répartition inégale selon les groupes d'âge	33
6.2 Le revenu médian des ménages	33
6.3 La diversité de l'économie : un incontournable	34
6.4 L'économie sociale	35
6.5 L'entrepreneuriat : une variation positive de la création d'entreprises	35
ENJEU 7 : PROGRESSION DE LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE ET DE L'ÉQUITÉ	37
7.1 Une participation soutenue aux élections municipales	38
7.2 L'engagement citoyen : associations et bénévoles	38
7.3 L'équité sociospatiale et la mixité	38
7.4 L'équité de genre et intergénérationnelle	39
ENJEU 8 : REHAUSSEMENT DE LA QUALITÉ DE VIE	42
8.1 L'accessibilité au logement : plus de propriétaires que de locataires	43
8.2 La santé et la sécurité : des résultats encourageants	43
8.3 La vie culturelle et récréative : dépenses de la Ville et des ménages	44
8.4 Le patrimoine historique, culturel et naturel : une volonté de protection et de mise en valeur	45
QUE RETENIR DE L'ÉTAT DES LIEUX?	47
BIBLIOGRAPHIE	49
LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET CARTE	51
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	53
ANNEXES	54
Annexe 1 : Liste des membres du Comité de développement durable de Saguenay	54
Annexe 2 : Liste des enjeux, paramètres et indicateurs	55
Annexe 3 : Cadre méthodologique	58
Annexe 4 : Méthodologie du bilan carbone de Saguenay	61

POURQUOI UN ETAT DES LIEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET VIABLE A SAGUENAY?

Saguenay compte parmi les plus grandes villes du Québec avec ses trois arrondissements, Jonquière, Chicoutimi et La Baie, totalisant une superficie de 1 166 km². C'est également la septième ville en importance au Québec avec ses 143 692 habitants (2006), soit plus de la moitié de la population de toute la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Compte tenu de son poids démographique, économique et institutionnel, Saguenay est reconnue comme une métropole régionale et a le statut de municipalité régionale de comté (MRC). Son territoire urbanisé, situé à proximité d'un espace naturel imposant, l'hospitalité et la vitalité des Saguenéens en font un lieu recherché pour sa qualité de vie.

Qu'est-ce que le développement durable?

C'est la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) des Nations Unies qui a popularisé le développement durable (DD). Elle l'a défini ainsi dans le *Rapport Brundtland* : « Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (1987). Les actions dites de DD intègrent maintenant quatre dimensions :

1. le social;
2. l'environnement;
3. l'économie;
4. la gouvernance territoriale.

Aujourd'hui, afin de répondre adéquatement aux changements sociaux, environnementaux et économiques accélérés – ne pensons ici qu'au changement climatique dont les impacts et la contribution de chaque individu et collectivité territoriale sont importants –, il importe de mieux maîtriser ces changements et leurs impacts. La maîtrise et l'adaptation à ces changements, par l'ensemble des acteurs et des citoyens de Saguenay, pourront faire la différence entre un territoire durable pour les générations présentes et à venir et un territoire non viable.

C'est pourquoi une démarche territoriale de **développement durable et viable** (DDV) a été amorcée par le Comité de développement durable de Saguenay (annexe 1), à la suite d'une initiative du maire Jean Tremblay en 2008. Ce comité, qui pilote l'ensemble de la démarche, réunit une vingtaine d'acteurs de divers milieux. La démarche, dite **Agenda 21^e siècle local**, vise à produire un plan d'actions territorial de DDV par et pour l'ensemble des habitants.

Pourquoi le développement durable et viable?

Le développement durable, pour être viable, doit être orienté vers des valeurs humanistes comme l'équité et la solidarité, visant avant tout l'amélioration de la qualité de vie pour tous et pour les générations futures.

Qu'est-ce qu'un Agenda 21^e siècle local?

Du Sommet de la Terre, tenu à Rio en 1992, a émergé un programme d'actions du **développement durable** (DD) pour le **xxi^e siècle**. Ce programme d'actions, décliné en 40 chapitres, dit *Agenda 21*, a été signé par 173 pays, dont le Canada. Les collectivités territoriales y ont été nommément invitées (chapitre 28) à stimuler la participation de leurs concitoyens afin d'adopter un plan d'actions de DD, en lien avec les enjeux internationaux, nationaux et locaux.

Dans le monde, en 2002, il y avait plus de 6 000 Agendas 21 locaux. Les collectivités territoriales ayant adopté ces Agendas les définissent tantôt comme un projet de territoire, tantôt comme un outil intégré de planification et de gestion de DD. L'application territoriale du DD implique la participation de chaque consommateur, citoyen ou acteur territorial, dans le choix de ses actions, qu'il s'agisse, par exemple, de déplacements, d'aménagements ou de projets.

Or, avant d'élaborer collectivement ce plan d'actions ou Agenda 21^e siècle local pour les cinq prochaines années, il faut connaître la situation qui prévaut actuellement concernant les différentes dimensions du DD à Saguenay. La première grande étape consiste donc à faire l'**état des lieux**, soit développer une représentation globale et commune de la problématique de DD à Saguenay. Il s'agit en quelque sorte de mesurer les forces et les faiblesses à l'œuvre dans la communauté, à partir d'un certain nombre de constats, selon des enjeux de DD (annexe 2).



À quoi sert et servira l'état des lieux à Saguenay?

L'**état des lieux** est une des premières étapes pour l'application territoriale et participative d'une démarche de DD à Saguenay. Il s'inscrit dans une vision stratégique du DD (2010-2015).

Ses trois **objectifs** principaux sont : 1) offrir une synthèse de l'état du DD, selon des enjeux et dimensions du DD, 2) stimuler et alimenter les réflexions et les échanges, sur la base de l'identification d'un certain nombre de forces et de faiblesses, 3) préparer les prochaines consultations sur le plan d'actions de DD à Saguenay, plan d'actions bâti à partir des engagements et projets du milieu et transmis aux élus.

Lors de l'étape du suivi du plan d'actions de DD et d'une future remise à jour de l'état des lieux, ce dernier servira de tableau de bord, de mesure pour apprécier les changements survenus entre deux périodes de temps.

Pour plus d'informations, consultez le *Guide pour des Agendas 21^e siècle locaux*.
(http://www.a21l.qc.ca/9541_fr.html)

Pour ce faire, la méthodologie choisie (annexes 2 et 3) a permis de documenter huit (8) enjeux de développement durable et viable :

1. le redressement de la décroissance démographique;
2. la cohérence de l'occupation du territoire;
3. la valorisation du transport actif et en commun;
4. le rehaussement de la qualité de l'environnement;
5. l'amélioration de l'efficacité énergétique *versus* le changement climatique;
6. la dynamisation de l'économie locale;
7. la progression de la gouvernance participative et de l'équité;
8. le rehaussement de la qualité de vie.

La déclinaison de ces enjeux structure les chapitres qui suivent. Pour documenter chaque enjeu, un certain nombre de paramètres et d'indicateurs ont été retenus. L'ensemble des informations ou données ainsi obtenues permet au lecteur de se faire une idée d'ensemble de l'état des lieux du territoire de Saguenay, sous un angle précis, soit celui du développement durable et viable. C'est un premier exercice du genre qui pointe les forces et les faiblesses caractérisant la communauté de Saguenay, sans entrer dans l'interprétation des causes et des pourquoi. Le lecteur, à la fin de chaque chapitre, trouvera un tableau qui répond d'abord et avant tout à un objectif de synthèse. La lecture est exigeante, mais incontournable pour tous les Saguenéens et Saguenéennes qui se préoccupent de l'avenir, à court et moyen termes, de leurs milieux de travail et de vie ainsi que des générations qui suivront.

Bonne lecture!

REDRESSEMENT DE LA DECROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

ENJEU 1



Dynamique démographique et collectivité viable vont de pair. Les variations et les modifications des caractéristiques de la population (nombre, sexe, âge) agissent de manière directe ou indirecte sur :

- le développement économique : par exemple, une décroissance de la population influence le niveau de consommation de biens et services;
- le développement social : par exemple, une population vieillissante nécessite des services adaptés;
- la qualité de l'environnement : par exemple, une augmentation du nombre de ménages peut accroître la consommation d'espace.

L'*Agenda 21*, principal rapport émanant du Sommet de la Terre de 1992, soutient l'idée que l'intégration des tendances démographiques est nécessaire à l'analyse des enjeux d'environnement et de développement (ONU, 1992b). À ce titre, ce rapport recommande d'accorder une attention particulière aux liens qui existent « [...] entre dynamique démographique, technologie, comportement culturel, ressources naturelles et systèmes d'entretien de la vie » (ONU, 1992b).

Le gouvernement du Québec a intégré cette préoccupation dans sa *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* (Gouvernement du Québec, 2007).

À Saguenay, la décroissance démographique, la migration des jeunes vers les grands centres urbains ainsi que le vieillissement de la population constituent un enjeu central du développement durable et viable. Pour en discuter, quatre (4) paramètres ont été retenus :

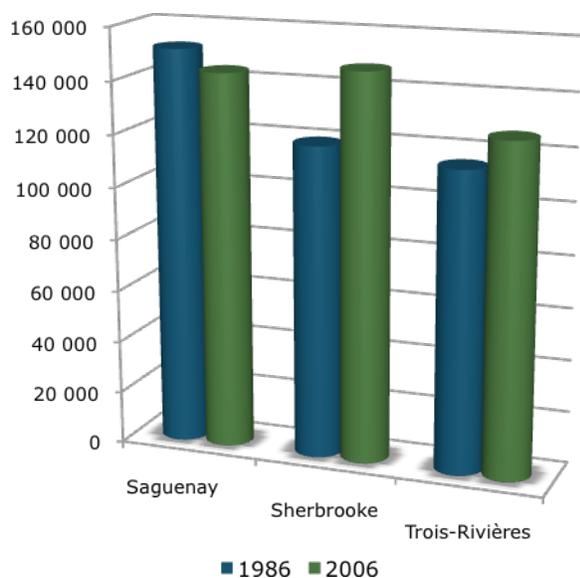
1. l'évolution de la taille de la population;
2. l'âge de la population;
3. le niveau de scolarité;
4. la rétention des jeunes.

1.1 L'ÉVOLUTION DE LA TAILLE DE LA POPULATION D'ICI 2026 : UNE TENDANCE LOURDE A LA DECROISSANCE

Avec ses 143 692 habitants, Saguenay représente un poids démographique relativement important dans l'ensemble québécois : en 2006, elle figurait au septième rang des villes les plus peuplées. Toutefois, parmi les villes de plus de 100 000 habitants, elle est la seule à afficher une décroissance. En fait, cette perte démographique a commencé il y a plus de vingt ans. Alors que de 1986 à 2006 la population totale du Québec croissait de +15,5 %, celle de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean diminuait de -2,9 % et celle de Saguenay affichait une baisse de -5,2 %, soit -7 904 personnes en vingt ans.

Ce n'est pas le cas de toutes les villes moyennes du Québec : Sherbrooke et Trois-Rivières voyaient leurs populations augmenter respectivement de +23,7 % et +10,2 % (figure 1.1).

Figure 1.1
Évolution de la taille de la population à Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, 1986-2006



Source : Statistique Canada, 2006

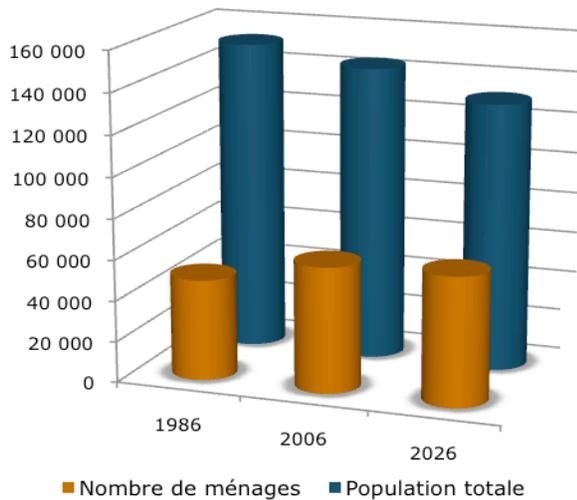
Sur la base de cette tendance, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoit que la population atteindra 130 776 habitants en 2026, soit une hypothèse de diminution de -9,1 % au cours des vingt prochaines années (ISQ, 2006). Mentionnons qu'une décroissance démographique peut entraîner des impacts économiques et politiques telle une perte de poids politique sur les scènes provinciale et nationale.

Le **bilan migratoire** sert à comprendre la dynamique démographique, notamment les entrées et les sorties des individus et des familles. À Saguenay, le bilan des migrations, à l'intérieur du Canada, est de -21 941 personnes sur vingt ans (1986 à 2006). Cela signifie qu'il y a eu plus de personnes qui ont quitté Saguenay pour s'installer dans d'autres régions et provinces que l'inverse. Par contre, pour la même période, le bilan des migrations internationales est positif : il est de +2 503 personnes. Le bilan migratoire total est donc négatif, le territoire de Saguenay ayant perdu 19 438 personnes.

Malgré la décroissance de la population totale, le **nombre de ménages**¹ – c'est-à-dire le nombre de foyers – est passé de 49 320 à 61 280, soit une augmentation de +24,2 % sur vingt ans. Saguenay comptait donc 11 960 ménages de plus en 2006 qu'en 2001 (figure 1.2). Cette situation a donc des conséquences directes sur l'occupation et l'aménagement du territoire ainsi que sur l'activité économique. Par contre, une décroissance démographique persistante jusqu'en 2026, telle qu'elle a été estimée par l'ISQ (figure 1.2), pourrait entraîner une chute du nombre de ménages, laissant des équipements, des résidences et des services inutilisés.

¹ Un ménage est défini comme une personne ou un groupe de personnes, qui habitent ensemble ou qui occupent le **même logement**, n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger (Statistique Canada, 2009).

Figure 1.2
Évolution et projection de la taille de la population et du nombre de ménages à Saguenay, 1986-2006-2026



Source : ISQ, 2006

En conclusion à ce paramètre, notons que la récente augmentation des naissances au Québec laisse présager que la tendance à la décroissance démographique n'est pas irréversible.

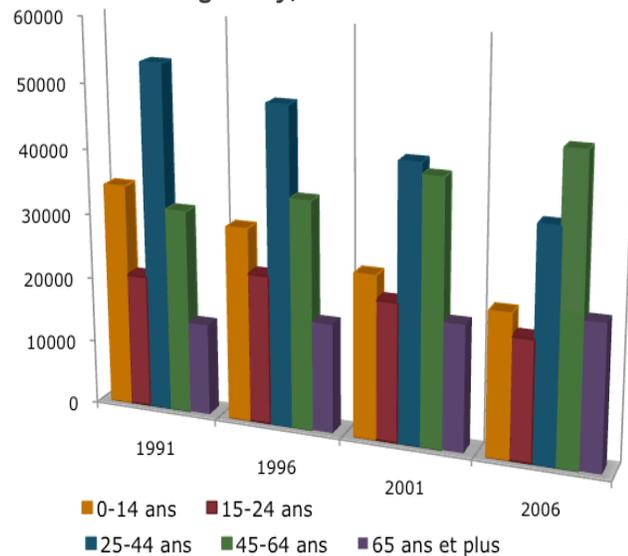
1.2 UNE POPULATION VIEILLISSANTE DE 1991 A 2006

À chacun des groupes d'âge – jeunes, adultes ou personnes âgées – correspondent des besoins sociaux spécifiques, notamment en éducation et en santé. Le poids de chacun des groupes d'âge, par rapport à la population totale, influence entre autres l'activité économique et la consommation générale de biens et services.

De 1991 à 2006, la **variation de la population par groupes d'âge** montre que le nombre de citoyens de 45 ans et plus était en augmentation. Parmi eux, ce sont les 65 ans et plus qui ont présenté la plus forte croissance avec une variation de +56,5 % (figure 1.3). Les populations de moins de 44 ans, quant à

elles, affichaient toutes une variation négative pour cette période. La population de Saguenay est donc vieillissante et cette caractéristique représente un défi pour le rehaussement de la décroissance démographique. Par contre, s'il est mis à profit, le groupe des 65 ans et plus peut représenter un bassin de compétences et de connaissances bénéfiques pour la communauté.

Figure 1.3
Variation de la population par groupes d'âge à Saguenay, 1991-1996-2001-2006



Source : Statistique Canada, 2006

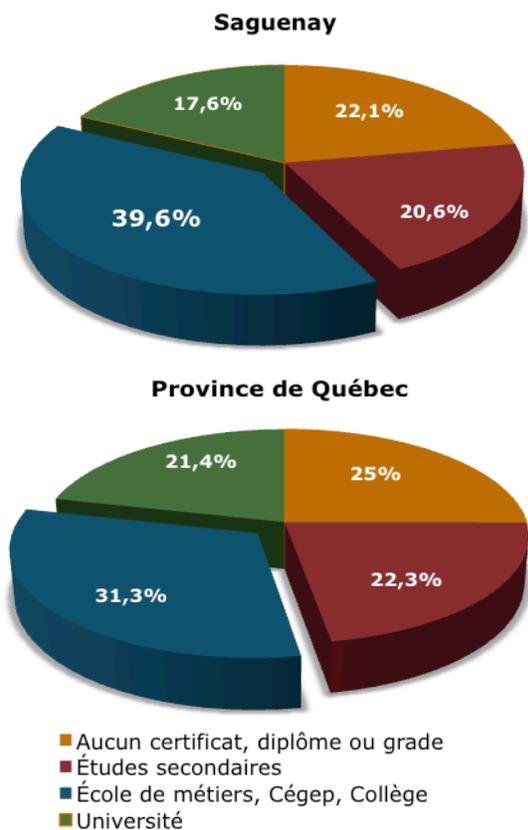
D'autres caractéristiques, comme le niveau de scolarité, permettent de mieux comprendre l'évolution de la communauté de Saguenay.

1.3 UNE POPULATION SCOLARISÉE

Le **niveau de scolarité** d'une population est un indice de la force de son capital humain, surtout dans une économie dite du savoir. Les connaissances, les compétences et les habiletés des individus affectent le niveau de développement d'un territoire. Le portrait de la population de Saguenay révèle qu'en 2006 le pourcentage de citoyens de 15 ans et plus,

détenant au moins un diplôme d'études secondaires (77,8 %), est légèrement plus élevé que la moyenne québécoise (75 %). Par contre, le pourcentage des diplômés universitaires est légèrement inférieur avec 17,6 % contre 21,4 % pour le Québec. Saguenay comptait toutefois davantage de diplômés des écoles de métiers, des collèges et des cégeps, avec un pourcentage de 39,6 % contre 31,3 % au Québec (figure 1.4).

Figure 1.4
Répartition de la population par niveau de scolarité atteint, Saguenay et province de Québec, 2006



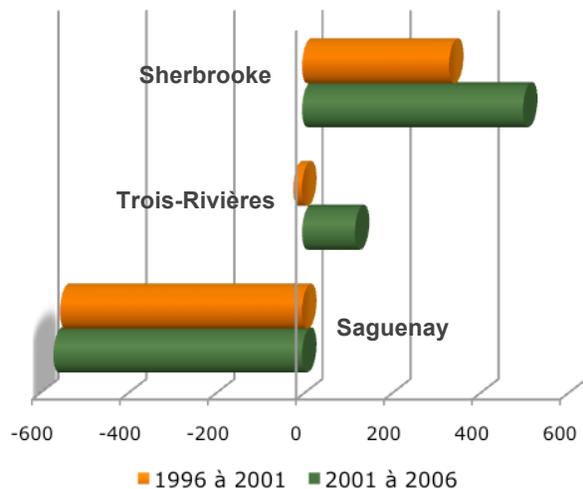
Source : Statistique Canada, 2006

1.4 LA RETENTION ET L'ATTRACTION DES JEUNES A SAGUENAY : UN DEFI CONSTANT

La migration des jeunes vers les grands centres urbains est un phénomène récurrent et un défi important; sans la présence suffisante de jeunes, la population ne peut se renouveler et se dynamiser.

Le **solde migratoire des jeunes de 15 à 24 ans**, entre 1996 et 2006, est négatif. Cela signifie que depuis plus de dix ans, il y a davantage de jeunes qui quittent Saguenay que de jeunes qui s'y établissent², ce qui n'est pas un phénomène nouveau. Cependant, cette perte est à peu près stable : le solde migratoire des 15 à 24 ans se situait autour de -550 jeunes, autant pour la période de 1996 à 2001 que pour la période de 2001 à 2006. En comparaison, les situations de Sherbrooke et de Trois-Rivières s'amélioraient (figure 1.5).

Figure 1.5
Solde migratoire des 15 à 24 ans de Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, 1996 à 2006

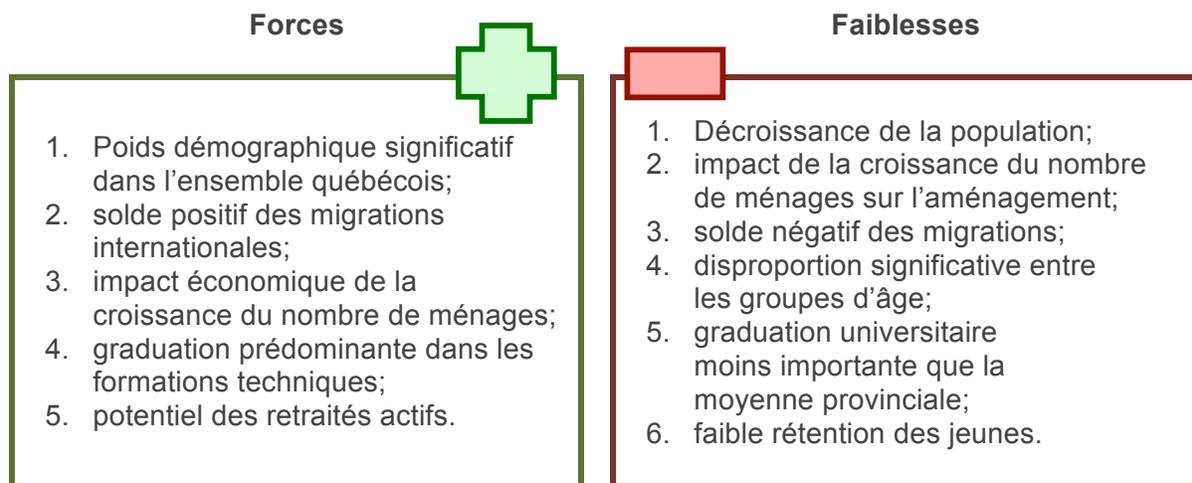


Source : ISQ, 2006

² Une enquête de Statistique Canada, sur l'optimisme de la population de Saguenay vis-à-vis les perspectives d'emploi, révèle les chiffres suivants : concernant les 15 à 24 ans, 11,4 % sont très optimistes, 36,9 % sont plutôt optimistes et 44,2 % sont plutôt pessimistes. (Statistique Canada, 2008)

Les données présentées montrent toute l'importance de réfléchir collectivement aux solutions à apporter à l'enjeu du redressement de la décroissance démographique à Saguenay. En revanche, il n'y a pas que des faiblesses dans le bilan démographique, il y a aussi des forces et des potentiels (figure 1.6). En misant sur ses forces, la communauté de Saguenay peut s'orienter vers un redressement de la décroissance démographique. En comprenant le phénomène, les différents acteurs locaux aborderont avec cohérence les incidences engendrées par la décroissance démographique.

Figure 1.6
Synthèse des forces et des faiblesses à Saguenay
concernant le redressement de la décroissance démographique



COHERENCE DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

ENJEU 2



Les pressions qu'exerce l'homme sur le territoire sont croissantes. Les différents usages, liés à la résidence, au commerce ou à l'industrie, engendrent des impacts, pour les générations présentes et à venir, qui sont souvent peu évalués. Ces usages diversifiés peuvent aussi entrer en conflit ou cohabiter difficilement, par exemple lorsqu'une usine bruyante est construite à proximité d'un quartier résidentiel. Il y a alors un manque de cohérence dans l'aménagement et l'occupation du territoire. L'étalement urbain représente aussi un autre exemple d'occupation non cohérente du territoire eu égard aux objectifs de développement durable et viable. L'aménagement durable et intégré, à travers la cohabitation des usages et le contrôle de l'étalement, devient donc une réponse adéquate pour le développement durable et viable (DDV) d'une collectivité territoriale comme Saguenay. Le chapitre 10 de l'*Agenda 21* (ONU, 1992b) nous rappelle que :

L'examen intégré de toutes les utilisations du sol permet d'atténuer les conflits, d'établir les équilibres les plus rentables et de lier le développement économique et social à la protection et à l'assainissement de l'environnement, ce qui contribue à atteindre les objectifs d'un développement durable.

La récente *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* (Gouvernement du Québec, 2007 : 43) fait du développement et de l'aménagement durable et intégré du territoire une de ses orientations. Ce développement doit tenir compte « des aspirations des collectivités, des particularités régionales, des caractéristiques culturelles, de la protection des milieux naturels ainsi que des occasions d'investissement ».

Afin de documenter cet enjeu de DDV, nous avons identifié deux (2) paramètres :

1. l'évolution et la répartition des fonctions territoriales;
2. l'étalement urbain.

2.1 DES FONCTIONS RESIDENTIELLES, COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES QUI S'ÉTALENT

À l'intérieur du périmètre urbain, il y a trois fonctions territoriales qui évoluent selon les habitudes de vie, la dynamique démographique ou encore les activités économiques : la fonction urbaine, la fonction commerces et services et la fonction industrielle.

Ce sont les données du *Schéma d'aménagement* (Ville de Saguenay, 2008a) qui ont servi à l'analyse de la variation de la superficie de la **fonction urbaine**, regroupant principalement les développements résidentiels. Le territoire consacré à cette fonction s'est agrandi de +38 % sur une période de plus de vingt ans (1977, 2001). C'est principalement la croissance du secteur résidentiel qui est la cause de cette expansion, et ce, malgré une décroissance démographique pour cette même période.

La **fonction commerces et services** regroupe les centres-villes, les axes commerciaux et les mégacentres³. Le territoire utilisé pour cette fonction s'est agrandi de +58 % pour la même période. Ce sont surtout les artères commerciales, comme les boulevards Talbot et du Royaume, ainsi que les zones de mégacentres qui se sont développées, par opposition aux centres-villes. Même s'il y a encore de l'espace libre autour des axes commerciaux et des mégacentres (Ville de Saguenay, 2008a), la densification commerciale des centres-villes constituerait davantage une pratique d'aménagement intégré et durable.

La **fonction industrielle** regroupe les sites de la grande industrie, comme les pâtes et papiers et les alumineries ainsi que les parcs industriels des trois

arrondissements. Comme pour les autres fonctions, celle-ci est en expansion : entre 1977 et 2001, les aires industrielles se sont accrues de près de 450 km². Cette expansion est principalement liée au développement des alumineries.

En bref, toutes ces fonctions évoluent en empiétant d'année en année sur les terrains non développés. Cela risque-t-il d'engendrer des impacts environnementaux et sociaux, ou encore d'hypothéquer les capacités des générations futures à répondre à leurs besoins?

2.2 L'ÉTALEMENT URBAIN : UN PHÉNOMÈNE NON VIABLE À SURVEILLER

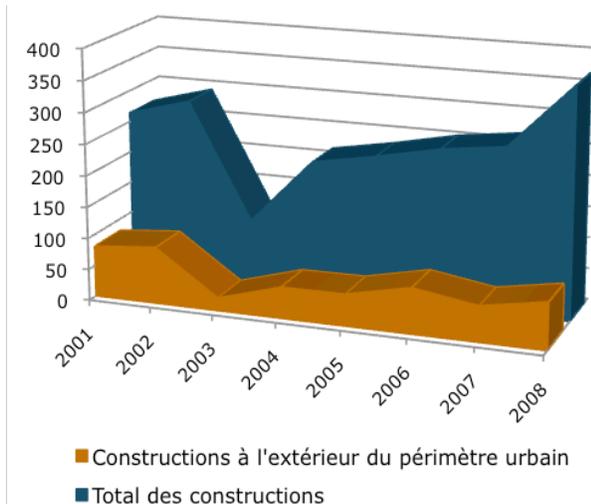
Le développement de surfaces urbanisées en marge ou loin des périmètres urbains est une pratique jugée non durable. Ce développement entraîne une consommation toujours plus grande d'espaces et de ressources. Cette consommation a pour conséquence une demande croissante d'accès aux services publics et à la mobilité urbaine. Elle crée une pression sur le stock d'espaces naturels, réservoir pour les générations futures. De même, les résidences qui s'y construisent occupent généralement de plus grandes parcelles de terrain que celles situées dans les centres urbains plus denses. Pour documenter ce phénomène, trois indicateurs ont été retenus : le pourcentage de nouvelles constructions à l'extérieur du périmètre urbain, le nombre de nouvelles constructions résidentielles dans la zone agricole et la répartition des populations dans les centres urbains et la périphérie.

À Saguenay, le périmètre urbain a une superficie de 148,3 km², soit 12,7 % de la superficie totale (Ville de Saguenay, 2008a). Il est intéressant de noter que, dans ce périmètre, 32 % du territoire est présentement inoccupé (Ville de Saguenay, 2008a). Pour mieux saisir l'ampleur de l'étalement urbain, **la variation du**

³ Les mégacentres sont des magasins à grande surface, indépendants des centres commerciaux, comme « Bureau en Gros » ou « Cosco ».

pourcentage des nouvelles constructions à l'extérieur de ce périmètre s'est avérée un indicateur utile. De 2001 à 2008, ce pourcentage est passé de 30,7 % à 20,2 %. Il est donc possible de conclure que la tendance à se construire à l'extérieur du périmètre urbain est à la baisse (figure 2.1).

Figure 2.1
Nouvelles constructions résidentielles hors périmètre urbain à Saguenay, 2001 à 2008



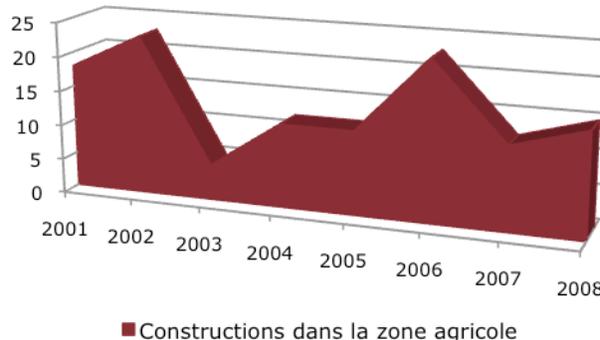
Source : Ville de Saguenay, 2008

L'étalement urbain peut également être saisi en observant le **nombre annuel de nouvelles constructions dans la zone agricole**. À Saguenay, cette zone représente 38,4 % de la superficie du territoire et entoure presque entièrement le périmètre urbain. Elle est protégée par le règlement municipal de 2004 sur le contrôle de la zone agricole et par la procédure provinciale de la Commission pour la protection du territoire agricole. Les constructions résidentielles en zone agricole ou en proximité ont indéniablement une incidence sur les exploitations agricoles, notamment en risquant de réduire les espaces cultivables.

En 2001, il y a eu dix-huit (18) nouvelles constructions dans la zone agricole, soit 6,8 % des nouvelles constructions résidentielles sur le territoire de Saguenay.

Ce pourcentage a varié de manière irrégulière, pour atteindre un sommet de 9,2 % en 2006 (figure 2.2). La courbe redescend à 4,1 % en 2008, soit l'équivalent de quinze (15) résidences en milieu agricole.

Figure 2.2
Nouvelles constructions résidentielles dans la zone agricole à Saguenay, 2001 à 2008

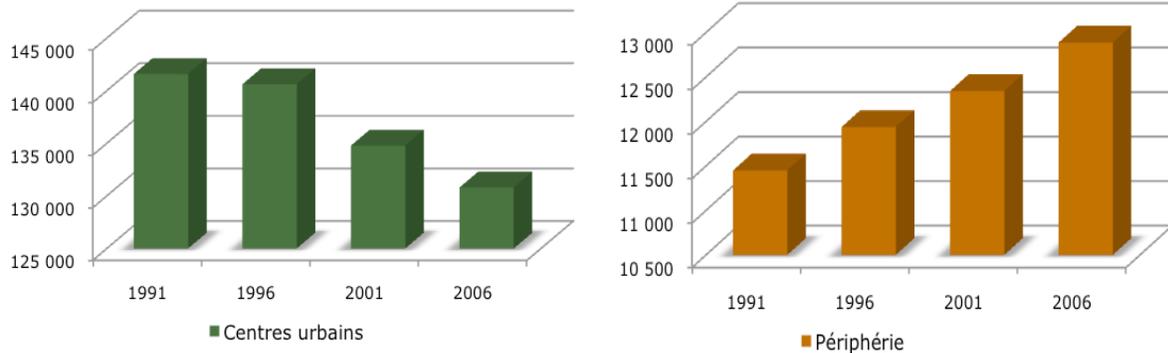


Source : Ville de Saguenay, 2008

De 2001 à 2008, cela totalise 120 constructions. De façon générale, la proximité entre les zones résidentielles et agricoles a souvent donné lieu à une cohabitation controversée.

Outre l'évolution des constructions résidentielles sur le territoire, un autre indicateur permet de documenter le phénomène de l'étalement urbain. **L'évolution de la population dans les centres urbains et la périphérie** montre que les centres attiraient de moins en moins de gens au profit de la périphérie. Au cours des vingt dernières années, les populations des zones centrales – soit les anciennes villes de Jonquière, Chicoutimi et La Baie – ont diminué, alors que celles des zones périphériques – soit les anciennes villes de Laterrière, Shipshaw et Lac-Kénogami – ont augmenté. Le pourcentage de la population de Saguenay résidant dans la zone périphérique est passé de 7,5 % en 1991 à 9 % en 2006. Cela dit, 91 % de la population réside dans les centres urbains qui représentent 54,4 % de la superficie totale du territoire (figure 2.3).

Figure 2.3
Répartition de la population saguenéenne entre les centres urbains et la périphérie, 1991 à 2006



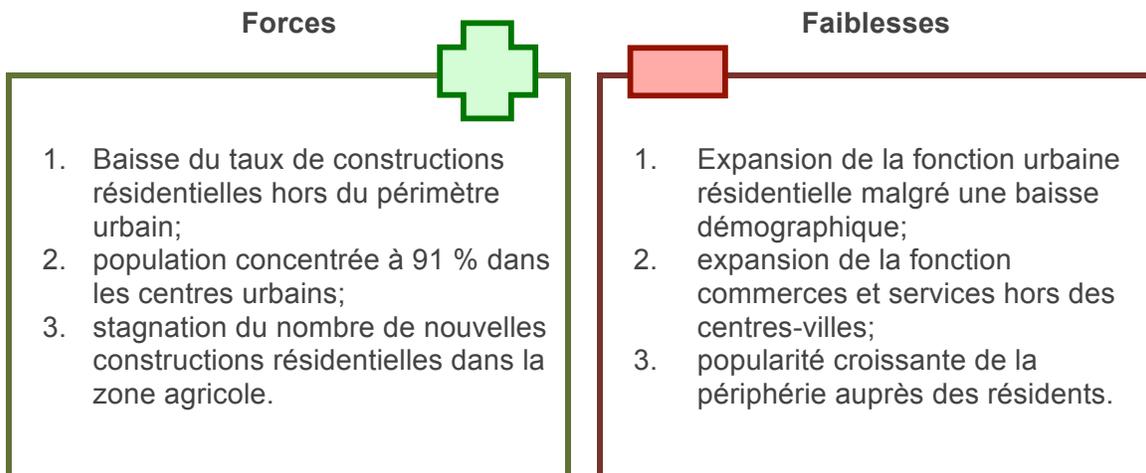
Source : Ville de Saguenay, 2008

La construction de résidences hors des périmètres urbains est un phénomène généralisé au Québec. À Saguenay, environ 20 % des ménages ont décidé de s’y installer. De plus, il a été constaté

que, à l’intérieur même de ces périmètres urbains, les centres-villes perdent de la popularité au profit des zones périphériques. Ces pratiques peuvent être considérées comme non souhaitables.

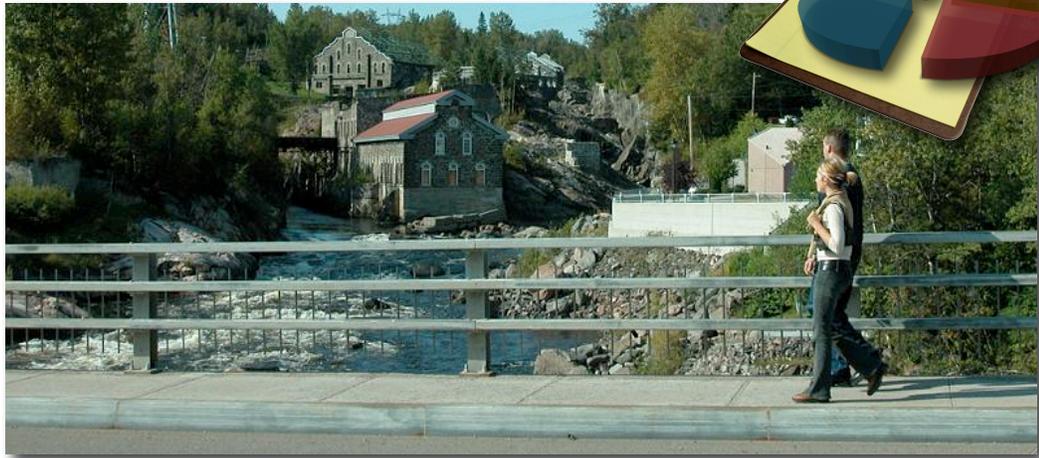
En conclusion, l’expansion des fonctions territoriales, la persistance de l’étalement urbain et la cohabitation des usages sont des facteurs qui influencent le niveau d’aménagement durable et intégré du territoire. Des forces (3) et des faiblesses (3) se dessinent à partir des données compilées (figure 2.4).

Figure 2.4
Synthèse des forces et des faiblesses
concernant la cohérence de l’occupation du territoire à Saguenay



VALORISATION DU TRANSPORT ACTIF ET EN COMMUN

ENJEU 3



La problématique des transports et des déplacements joue un rôle central dans l'atteinte des objectifs environnementaux de développement durable, eu égard notamment à la croissance des émissions de gaz à effet de serre. En effet, les villes nord-américaines, avec leur nombre croissant de voitures sur les routes, consomment des énergies non renouvelables. Cela génère le smog urbain et ses impacts sur la santé humaine, en plus d'alourdir le bilan des émissions atmosphériques globales. En Amérique du Nord comme à Saguenay, la planification et le développement des villes se sont faits sur la base de la prédominance de l'automobile comme moyen de déplacement.

La valorisation du transport actif et en commun découle à la fois d'un changement de valeurs et d'habitudes de vie et d'un service de transport en commun adéquat. Mais, dans une ville moyenne comme Saguenay, dont la superficie est très étendue et la densité urbaine faible, cela pose de nombreux défis.

L'enjeu du transport urbain relève d'une responsabilité individuelle et collective. Pour documenter les forces et les faiblesses de cet enjeu de développement durable, quatre (4) paramètres ont été choisis :

1. le parc automobile;
2. l'offre et l'achalandage dans le transport en commun;
3. le transport adapté;
4. le transport actif.

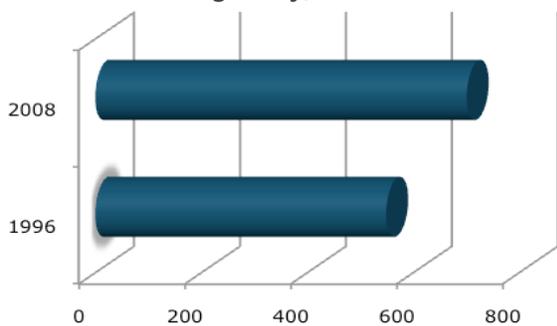
3.1 UN PARC AUTOMOBILE EN CROISSANCE MALGRÉ UNE BAISSÉ DÉMOGRAPHIQUE

Le transport par automobile ou par camion est reconnu comme l'un des principaux émetteurs de carbone. La mesure de l'ampleur du parc automobile permet de saisir l'évolution du transport automobile à Saguenay. Deux indicateurs illustrent cette évolution : 1) la variation du nombre de véhicules à usage personnel et 2) les modes de transport utilisés pour se rendre au travail.

Il y a de plus en plus de véhicules sur les routes de Saguenay, et ce, malgré une baisse de la population de -10 204 personnes entre 1996 et 2008⁴. Au cours de cette période, le **nombre de véhicules automobiles à usage personnel⁵ à Saguenay**, est passé de 83 256 à 100 435, soit une hausse de +20,6 %.

En 1996, il y avait 549 véhicules pour 1 000 habitants alors qu'en 2008, ce ratio est passé à 701 véhicules pour 1 000 habitants (figure 3.1). Ainsi, les Saguenéens ont acquis davantage de voitures au cours des dernières années malgré la baisse démographique.

Figure 3.1
Nombre de véhicules pour 1 000 habitants à Saguenay, 1996-2008



Source : SAAQ, 2009

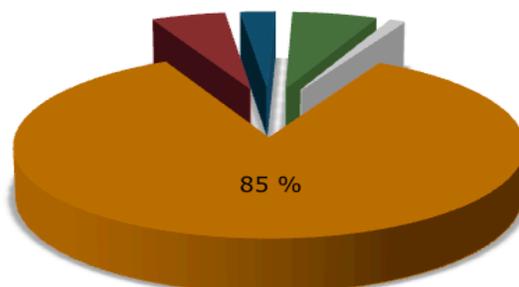
⁴ La population totale de Saguenay en 2008 est estimée à 143 272 habitants (ISQ, 2009).

⁵ Les données concernant le nombre de véhicules automobiles à usage personnel ont été compilées à l'aide de la liste des codes postaux de 2001.

Mais qu'en est-il de leurs **habitudes de transport pour se rendre au travail**? En consultant les statistiques, nous constatons que 85 % des Saguenéens utilisent leur véhicule automobile comme mode de transport pour se rendre au travail. Ce pourcentage est supérieur à celui de Sherbrooke (79 %) qui a cependant un réseau de transport développé.

Ainsi, environ 15 % des travailleurs de Saguenay ont recours au covoiturage ou aux modes de transport alternatifs. À Saguenay, comme à Trois-Rivières, seulement 3 % de la population active de 15 ans et plus va au travail en empruntant le transport en commun (figure 3.2).

Figure 3.2
Répartition des moyens de transport pour se rendre au travail à Saguenay, 2006



- Automobile, camion ou fourgonnette, en tant que conducteur
- Automobile, camion ou fourgonnette, en tant que passager
- Transport en commun
- À pied ou à bicyclette
- Tous les autres modes

Source : Statistique Canada, 2006

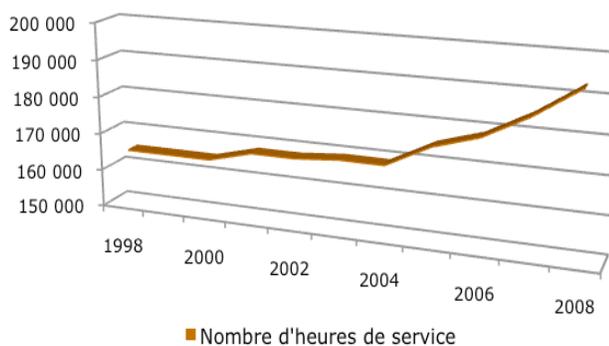
Ces quelques données illustrent clairement que la voiture domine les habitudes de transport, à Saguenay. Mais qu'en est-il au juste du côté de l'offre et de l'achalandage dans les transports en commun?

3.2 LE TRANSPORT EN COMMUN : UNE AUGMENTATION DE L'OFFRE POUR UN ACHALANDAGE CROISSANT

Afin de documenter la nature et l'évolution du transport en commun à Saguenay, deux indicateurs ont été retenus : 1) la variation de l'offre et 2) la variation de l'achalandage.

L'offre de transport en commun se caractérise par une augmentation du service entre 2004 et 2008 (figure 3.3). En effet, en 2008, la Société de transport du Saguenay (STS) a offert 192 800 heures de service d'autobus (transport régulier), soit une hausse de +16,8 % par rapport à 1998. En outre, des améliorations au service ont été apportées : tarification étudiante, développement de nouveaux circuits, nouvelles journées d'opération, nouveaux abribus (STS, 2008).

Figure 3.3
Nombre d'heures de service pour le transport en commun à Saguenay, entre 1998 et 2008

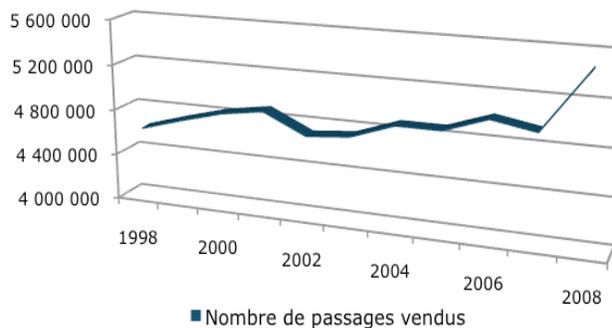


Source : STS, 2009

Même s'il y a eu augmentation du parc de voitures, cela n'a pas empêché une hausse de l'achalandage dans les transports en commun. En effet, en dix ans, l'achalandage est passé de 4,6 millions (M) de titres de passage vendus à 5,4 M, soit une hausse de +18,2 % (figure 3.4). Cette augmentation ne signifie pas

nécessairement que les habitudes de transport changent à Saguenay, mais plutôt que le transport en commun constitue une alternative en développement.

Figure 3.4
Nombre de titres de passage vendus pour le transport en commun à Saguenay, entre 1998 et 2008

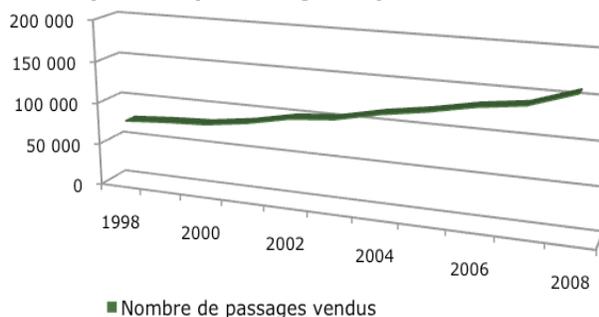


Source : STS, 2009

3.3 LE TRANSPORT ADAPTE A LA HAUSSE

Le service de transport en commun est-il accessible à tous? Depuis plusieurs années, le transport adapté s'est développé. À la STS, il est constitué de minibus et de taxis qui assurent le transport des personnes à mobilité réduite (STS, 2008). Ainsi, l'achalandage dans le transport adapté est en hausse depuis dix ans. En effet, le nombre de titres de passage vendus est passé de 76 463 à 158 620, soit une variation de +107,4 % (figure 3.5).

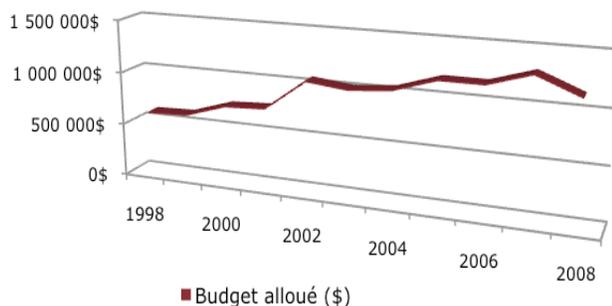
Figure 3.5
Nombre de titres de passage vendus pour le transport adapté à Saguenay, entre 1998 et 2008



Source : STS, 2009

Au cours de la même période, la hausse de l'achalandage s'est accompagnée d'une augmentation du **budget annuel** pour le transport adapté, celui-ci passant de 602 500 \$ à 1,1 M \$, soit une augmentation de +89,5 % (figure 3.6).

Figure 3.6
Budget consacré au transport adapté à Saguenay, entre 1998 et 2008



Source : STS, 2009

Le transport en commun et le transport adapté offrent donc une occasion intéressante pour contrer les effets négatifs de l'utilisation de la voiture sur l'environnement et la santé humaine. De plus, l'utilisation des transports en commun induit généralement le fait de marcher davantage, donc d'être plus actif. La valorisation et la promotion non seulement de ces modes de transport, mais aussi du transport actif sont des solutions à explorer⁶.

3.4 LE TRANSPORT ACTIF

Le transport actif, soit le vélo et la marche, en plus de contribuer à réduire les impacts environnementaux, s'avère un moyen reconnu pour améliorer son capital santé. Trois (3) indicateurs permettent de dresser un bref portrait de l'évolution du transport actif à Saguenay : 1) l'utilisation du transport actif pour les déplacements vers le travail, 2) le réseau de voies cyclables et 3) les trottoirs.

⁶ Le Centre alternatif de déplacement urbain de Saguenay (CADUS) accompagne des organisations régionales à identifier, à promouvoir et à effectuer des projets liés au transport durable.

Selon Statistique Canada (2006), 6 % des Saguenéens se rendent **au travail à pied ou à vélo** contre 8 % à Sherbrooke et Trois-Rivières (figure 3.2). Mais quelle est l'offre en ce qui a trait au réseau cyclable et piétonnier?

Le réseau de voies cyclables à Saguenay (2009) est d'une longueur totale de 170 km, soit 38,1 km dans l'arrondissement Chicoutimi, 109,3 km dans l'arrondissement Jonquière et 22,6 km dans l'arrondissement La Baie. Les voies cyclables qui ont été développées, entre 2002 et 2009, facilitent le transport actif. Le dernier plan directeur sur ce thème identifie le nombre de **nouveaux kilomètres de voies cyclables par arrondissement** : 4,4 km à Chicoutimi, 11,6 km à Jonquière et 6,9 km à La Baie, sur sept ans.

Le réseau total de voies cyclables comprend l'ensemble des axes où il est possible de faire de la bicyclette : les accotements asphaltés, les chaussées désignées, les bandes unidirectionnelles et bidirectionnelles ainsi que **les pistes spécifiquement dédiées aux vélos**. Ces dernières, plus sécuritaires et plus fonctionnelles, ne représentent que 63,4 km, soit 37,3 % du réseau total (figure 3.7).

Figure 3.7
Portion du réseau de voies cyclables spécifiquement dédiée aux vélos à Saguenay, 2009



Source : Ville de Saguenay, 2009

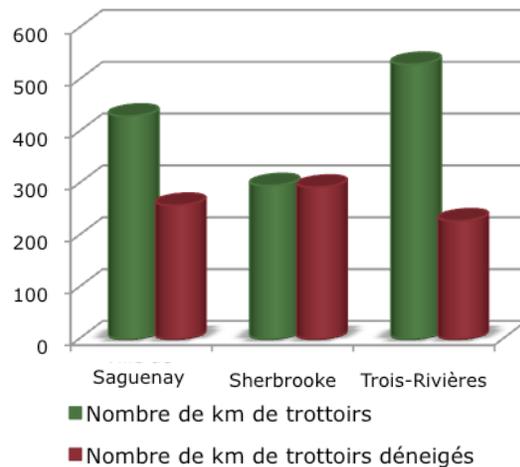
La marche est un autre mode de transport actif à encourager, et ce, quelle que soit la saison. À Saguenay, un total de 430 km de trottoirs sillonnent les artères de la ville et permettent de circuler à pied de manière sécuritaire.

Comme l'hiver est long et pose problème à ceux qui utilisent les trottoirs pour se déplacer, **le nombre de kilomètres de trottoirs déneigés** indique, en principe, leur accessibilité pour la marche. Toutefois, une juste appréciation de ce nombre devrait tenir compte de l'emplacement des trottoirs (sur le réseau supérieur), du moment de leur déneigement après une bordée de neige et aussi de leur état (sont-ils glissants?). Toutes ces informations complémentaires ne sont pas disponibles, mais mentionnons toutefois que, 254 km de trottoirs sont déneigés à Saguenay, soit presque 60 % du réseau.

De son côté, Sherbrooke compte 296 km de trottoirs, dont près de la totalité est déneigée, tandis que Trois-Rivières ne

déneige que 228 km des ses 530 km de trottoirs (figure 3.8). Toutefois, mentionnons que ces villes ont une superficie plus petite, respectivement 353 km² et 289 km², contre 1 166 km² à Saguenay.

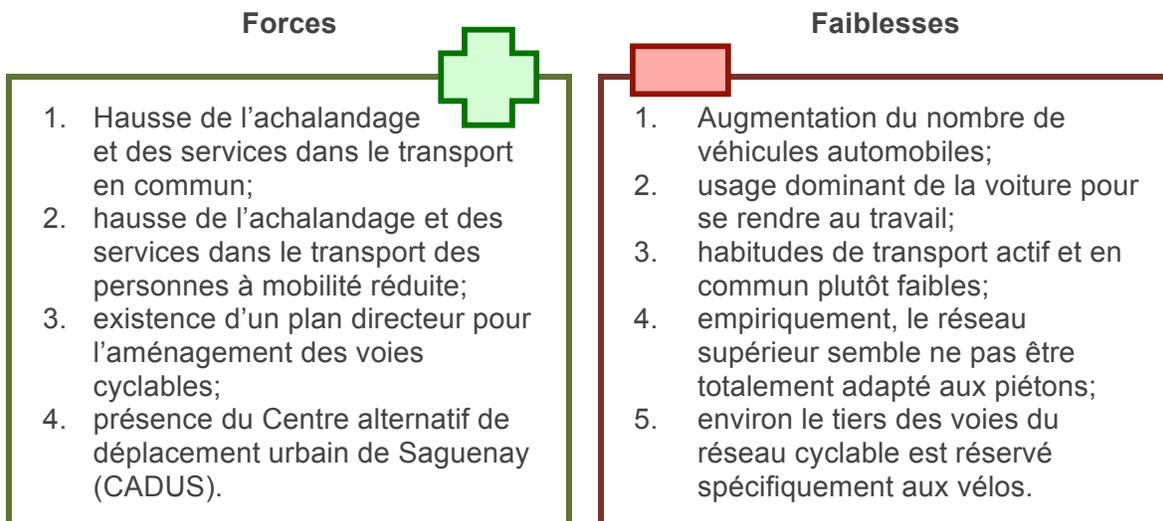
Figure 3.8
Proportion des trottoirs déneigés à Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, 2009



Source : Ville de Saguenay, Ville de Sherbrooke, Ville de Trois-Rivières, 2009

Les données précédentes permettent donc de dégager quatre (4) forces et cinq (5) faiblesses face à l'enjeu du transport actif et en commun (figure 3.9). Valoriser et recentrer les habitudes de transport vers des moyens alternatifs comme le covoiturage, le transport collectif, la marche ou le vélo, représentent un enjeu de taille à Saguenay.

Figure 3.9
Synthèse des forces et des faiblesses du transport actif et en commun à Saguenay



REHAUSSEMENT DE LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT

ENJEU 4



Le rehaussement de la qualité des composantes environnementales – telles que l'eau, l'air et le sol – ainsi que la préservation des milieux naturels, en plus de contribuer aux bilans environnementaux régional, national et mondial, ont une incidence aussi bien sur l'économie locale que sur le développement social. Par exemple :

- le capital naturel géré en fonction d'un aménagement durable et intégré constitue un potentiel de développement économique futur;
- la prise en compte, dans la décision, la production et la consommation, des seuils de capacité des écosystèmes, et l'application du principe de précaution, contribuent à la protection du capital santé des écosystèmes et des populations humaines.

Dans l'*Agenda 21* (ONU, 1992b), les chapitres traitant des différents écosystèmes et ressources, qui maintiennent l'équilibre planétaire, proposent des balises et des solutions. Au Québec, cette question est introduite dans la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, sous l'angle de l'objectif suivant : « Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes » (Gouvernement du Québec, 2007 : 49).

La Ville de Saguenay n'a pas de politique environnementale proprement dite. Par contre, un certain nombre de mesures ou de programmes sont en vigueur sur le territoire, tels que l'élaboration d'un guide de l'écocitoyen par le Comité de l'environnement de Chicoutimi, en collaboration avec le Comité de développement durable, et l'existence d'un programme de revégétalisation des berges.

Afin de faire un bref panorama de l'état des lieux de l'environnement à Saguenay, cinq (5) paramètres sont retenus⁷ :

1. la qualité et la consommation de l'eau potable;
2. la qualité de l'air;
3. la qualité des plans d'eau;
4. la qualité des sols;
5. les mesures et les actions préventives en matière d'environnement.

⁷ Les données environnementales, à l'échelle locale, sont peu nombreuses et difficilement accessibles.

4.1 LA QUALITE ET LA CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE

L'accès des populations à une eau potable de qualité en quantité suffisante a une grande incidence sur la qualité de vie et la santé humaine. Contrairement à la croyance populaire, l'eau potable renouvelable n'est pas une ressource si abondante au Québec et au Canada. Les Québécois et les Canadiens sont réputés pour en faire un usage abusif. Ils l'utilisent, par exemple, pour faire fondre la neige dans leur cours ou pour laver leur entrée de voiture. L'eau potable est traitée, distribuée dans les maisons et retraitée après usage. Des usines et des infrastructures coûteuses sont nécessaires pour en assurer la distribution et le traitement.

C'est pourquoi, dans le cadre de l'état des lieux du développement durable et viable à Saguenay, nous nous sommes intéressés à la consommation d'eau potable ainsi qu'à la qualité de l'eau consommée.

La consommation d'eau potable à Saguenay est demeurée constante de 2006 à 2008, passant de 196,3 m³ à 196 m³ par habitant. Par contre, en 2007, une fuite majeure dans une conduite d'eau de l'arrondissement La Baie a fait grimper la consommation à 210 m³ par habitant, soit une augmentation accidentelle fulgurante de 1,7 M m³ (tableau 4.1).

Outre l'usage résidentiel, les industries sont également de grandes consommatrices d'eau potable. L'usage industriel représentait 11,6 % de la consommation totale de 2008. À Saguenay, au cours des trois dernières années, la consommation totale des industries a toutefois diminué, passant de 4,4 M m³ en 2006 à 3,2 M m³ en 2008, soit une baisse de 28,3 % (tableau 4.1).

La qualité de l'eau potable peut être documentée par les analyses de conformité aux normes de pureté⁸ du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). À cet effet, la Ville de Saguenay prend régulièrement des échantillons pour évaluer **la qualité de l'eau potable du réseau, en fonction de normes gouvernementales provinciales**. Dans le dernier rapport du vérificateur général, un seul échantillon, parmi les 66 échantillons analysés, a révélé une non-conformité mineure (Ville de Saguenay, 2008b). Il importe de mentionner que ce rapport souligne les bonnes pratiques de gestion des trois usines de filtration – qui répondent aux normes internationales de certification ISO 9001 : 2000 – et le programme rigoureux et bien documenté d'entretien préventif.

Si la qualité de l'eau potable à Saguenay constitue un atout, est-ce le cas pour les autres composantes de l'environnement ?

Tableau 4.1
Consommation d'eau potable à Saguenay, 2006 à 2008

	2006	2007	2008
Consommation totale des habitants	27,6 M m ³	29,4 M m ³	27,6 M m ³
Population desservie	140 771	139 614	141 069
Consommation par habitant	196,3 m ³	210,8 m ³	196,0 m ³
Consommation totale des industries	4,4 M m ³	3,5 M m ³	3,2 M m ³
Consommation totale	32 M m ³	32,9 M m ³	30,8 M m ³

Source : Ville de Saguenay, 2009

⁸ Les exigences du MDDEP concernent les paramètres bactériologiques, inorganiques, organiques, de radioactivité et de turbidité de l'eau (Ville de Saguenay, 2008b).

4.2 LA QUALITE DE L'AIR

Une bonne qualité de l'air est tout aussi essentielle à la vie et à la santé humaine. Toutefois, le suivi de la qualité de l'air à l'échelle locale n'existe pas⁹, car les données recueillies par le MDDEP relèvent de l'échelle régionale. Elles ne sont donc pas spécifiques au secteur de la conurbation saguenéenne, mais donnent une indication sur les valeurs régionales.

Pour mesurer la qualité de l'air, le MDDEP compile annuellement le **pourcentage de jours où la qualité de l'air est bonne, acceptable ou mauvaise**¹⁰. De 2004 à 2008, des variations ont été observées. En effet, malgré une légère diminution de la qualité de l'air en 2005, une amélioration a été constatée : le pourcentage de jours où la qualité de l'air est bonne a connu une hausse de +3,4 %. En 2008, le pourcentage de jours où la qualité de l'air est mauvaise est nul (tableau 4.2).

4.3 LA QUALITE DES PLANS D'EAU

Le territoire de Saguenay compte un immense lac, le lac Kénogami. Y coulent également la rivière Saguenay et sept rivières tributaires d'importance. La qualité et l'accessibilité de ces plans d'eau, pour des usages multiples, ont une influence sur l'ensemble des activités humaines et sur la qualité de vie des citoyens. Deux indicateurs sont ici retenus : 1) la qualité bactériologique et physico-chimique des rivières et 2) l'effort des citoyens quant à la revégétalisation des berges.

⁹ Il existe des données prises par Rio Tinto Alcan dans les secteurs urbains à proximité des usines.

¹⁰ L'indice de la qualité de l'air est basé sur la mesure de particules fines (PM2,5) et d'ozone (O₃) (MDDEP, 2009).

Tableau 4.2
Qualité de l'air à Saguenay, 2004 à 2008

Qualité de l'air	Pourcentage de jours				
	2004	2005	2006	2007	2008
Bonne	73,5 %	68,6 %	74,1 %	75,6 %	76,9 %
Acceptable	24,8 %	29,6 %	25,6 %	22,7 %	23,1 %
Mauvaise	1,7 %	1,8 %	0,3 %	1,7 %	0 %

Source : MDDEP, 2009

L'indice de la qualité bactériologique et physico-chimique (IQBP) des rivières est un indicateur mis au point par le MDDEP. Cet indice offre une synthèse des diverses formes de pollution anthropique des rivières. Grâce à sept descripteurs¹¹, il sert à évaluer si la qualité de l'eau permet de supporter certains usages et de maintenir la vie aquatique. Les résultats sont classés selon une échelle de 0 à 100 :

- 80 à 100 - eau de bonne qualité, permettant généralement tous les usages, y compris la baignade;
- 60 à 79 - eau de qualité satisfaisante, permettant généralement la plupart des usages;
- 40 à 59 - eau de qualité douteuse, certains usages risquent d'être compromis;
- 20 à 39 - eau de mauvaise qualité, la plupart des usages risquent d'être compromis;
- 0 à 19 - eau de très mauvaise qualité, tous les usages risquent d'être compromis.

Les résultats de l'évaluation des rivières Saguenay, à Mars et du Moulin¹² montrent tous une baisse de l'IQBP entre 2004 et 2008 (tableau 4.3). Pour la rivière à Mars, l'indice est passé de 80 à 61. L'évaluation de l'eau de cette

¹¹ Les sept descripteurs bactériologiques et physico-chimiques de l'IQBP sont : les coliformes fécaux, la chlorophylle, les matières en suspension, l'azote ammoniacal, les nitrites et nitrates, le phosphore et la turbidité.

¹² L'IQBP n'est pas disponible pour les autres plans d'eau du territoire de Saguenay.

rivière, au point d'échantillonnage, est passée de bonne qualité à qualité satisfaisante. Pour la rivière Saguenay, l'eau demeure de qualité satisfaisante, car son indice est passé de 77 à 66. Pour ce qui est de la rivière du Moulin, son échelle de classification est restée stable également et correspond à une eau de qualité douteuse.

Tableau 4.3
Indice de la qualité bactériologique et physico-chimique de trois rivières situées sur le territoire de Saguenay, 2004-2008

	Rivière à Mars	Rivière du Moulin	Rivière Saguenay
2004	80	57	77
2008	61	55	66

Source : MDDEP, 2009

Cette baisse générale des IQBP est principalement attribuable à une hausse de la turbidité, influencée par des facteurs externes comme de fortes pluies. Cette situation est moins préoccupante que dans le cas d'une hausse de concentration des coliformes fécaux, par exemple.

L'IQBP est donc un indice global. La qualité des plans d'eau dépend aussi de plusieurs autres facteurs, tels que la **préservation du caractère naturel des berges**. À Saguenay, il existe un programme de revégétalisation des berges afin de prévenir des problèmes environnementaux comme la prolifération des algues bleues. Ce nouveau programme comptait 202 participants en 2008. Selon la Société d'aménagement de la Rivière-aux-Sables (SARAS), qui le coordonne,

63 terrains privés et institutionnels ont été revégétalisés. Cela illustre la volonté des particuliers et des organisations, propriétaires de terrains, de mieux protéger les berges des plans d'eau.

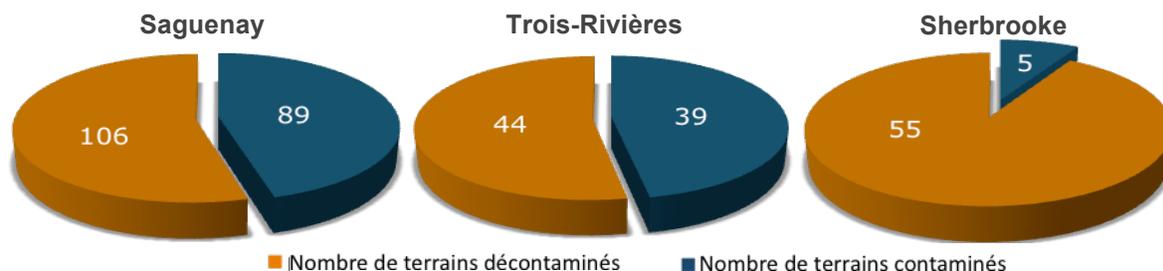
En somme, comme dans toutes les zones habitées, les plans d'eau de Saguenay sont vulnérables. Ils risquent une contamination et une dénaturalisation, ce qui peut conduire notamment à une perte de diversité végétale et animale. Par contre, la participation des citoyens et des acteurs à des programmes appropriés peut diminuer ce risque.

4.4 LA REHABILITATION DES SOLS

La qualité des sols, même si elle ne peut s'apprécier à l'œil nu, constitue une composante essentielle pour la survie des écosystèmes et la santé humaine. Par exemple, la localisation de terrains contaminés à proximité de résidences ou de cours d'eau, d'où est puisée l'eau potable, comporte de nombreux risques. C'est pourquoi la question de la réhabilitation des sols est importante et devient un indicateur de l'effort fourni jusqu'à présent.

Le nombre de terrains décontaminés à Saguenay s'élève à 106, sur les 195 initialement identifiés, ce qui signifie que 54,4 % des terrains contaminés ont été réhabilités. Ce pourcentage est comparable à celui de Trois-Rivières, autre ville industrielle. En revanche, à Sherbrooke, 91,7 % des terrains ont été décontaminés (figure 4.1).

Figure 4.1
Efforts de réhabilitation des sols à Saguenay, Trois-Rivières et Sherbrooke, 2009



Source : MDDEP, 2009

4.5 LES MESURES ET LES ACTIONS PREVENTIVES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

Le niveau d'engagement et de sensibilisation des acteurs territoriaux peut faire la différence entre un environnement de haute ou de basse qualité. À Saguenay, des mesures et actions préventives en matière d'environnement sont mises en œuvre par les différents acteurs territoriaux, tels que les populations, les organisations, les commerces et les industries. Pour mesurer cette variable, trois indicateurs ont été choisis : 1) la production et la gestion des matières résiduelles, 2) l'engagement des industries, commerces et institutions dans un programme de recyclage et 3) les politiques, programmes et réglementations municipales en matière d'environnement.

Le taux de matières résiduelles non enfouies, par rapport à la quantité totale de déchets produits, peut indiquer les changements de comportement quant au recyclage, qui est l'une des nombreuses actions pouvant contribuer à l'amélioration de l'environnement. À Saguenay, le pourcentage de matières résiduelles non enfouies est demeuré relativement stable ces dernières années, et ce, malgré la politique de Québec sur les matières résiduelles (1998-2008) dont l'objectif de récupération, pour le secteur résidentiel¹³, est de 60 % (MDDEP, 2009).

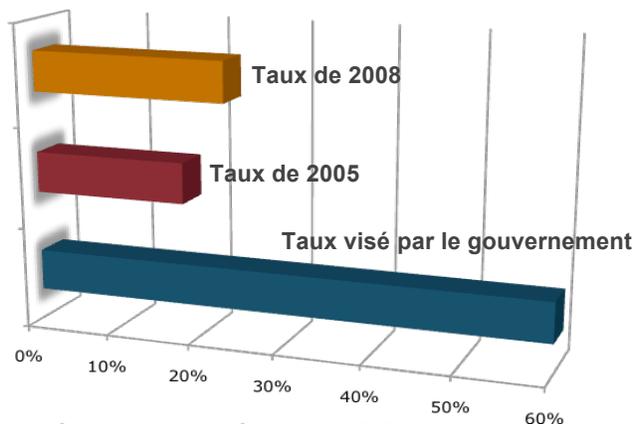
À Saguenay, le programme¹⁴ de réduction à la source, de réemploi et de mise en valeur a permis de récupérer environ

¹³ Le Service des travaux publics de la Ville de Saguenay a produit les estimations suivantes pour l'année 2005 : le secteur des résidus de construction, rénovation et démolition a un taux de récupération de 52 % et un objectif fixé à 60 %; le secteur industriel, commercial et institutionnel a un taux de récupération de 67 % un objectif de 80 %.

¹⁴ Ce programme comprend la collecte sélective, les écocentres, le recyclage des pneus et des contenants consignés et le compostage domestique (Ville de Saguenay, 2009).

18 % des matières résiduelles en 2005 et 23 % en 2008 (Ville de Saguenay, 2009). Malgré une hausse de 5 % en trois ans, l'écart entre le taux de récupération (23 %) et l'objectif provincial (60 %) demeure substantiel (figure 4.2). Ce taux est également plus bas que la moyenne québécoise, pour le secteur résidentiel, soit 36 % en 2008 (Recyc-Québec, 2009). Finalement, la production totale de matières résiduelles du secteur résidentiel de Saguenay a augmenté de 12,3 %, passant de 60 674 tonnes métriques (tm) en 2005 à 68 163 tm en 2008. Cela peut signifier une lacune dans la réduction des déchets à la source, lacune due possiblement à la surconsommation et au suremballage.

Figure 4.2
Taux de matières résiduelles non enfouies du secteur résidentiel à Saguenay et objectif du gouvernement du Québec, 2005-2008



Source : Ville de Saguenay, 2009

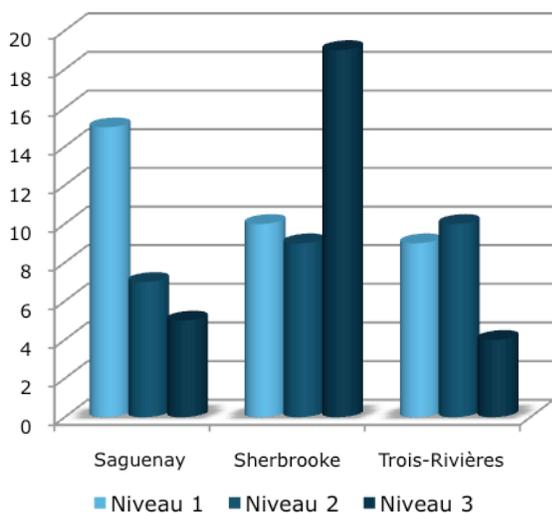
Pour les institutions, commerces et industries (ICI), la réutilisation, la récupération et le recyclage des matières résiduelles sont des actions volontaires. La société d'État Recyc-Québec a lancé le **programme de reconnaissance ICI on recycle** pour encourager les ICI à adhérer à ces pratiques. Ce programme comprend trois niveaux :

1. l'engagement - les établissements s'engagent formellement à mettre en place des mesures de gestion des matières résiduelles et à communiquer cet engagement au

- personnel et à la clientèle de leur établissement;
- la mise en œuvre - les établissements ont préalablement mis en place des mesures de réduction et de réemploi, de recyclage et de valorisation pour les matières résiduelles. Ils ont effectué des activités d'information et de sensibilisation;
 - la performance - les établissements ont atteint de hautes performances de mise en valeur des matières résiduelles.

À Saguenay, 27 établissements sont actuellement reconnus pour leurs pratiques écoresponsables. Parmi ceux-ci, 15 sont classés au premier niveau, 7 au second et 5 au troisième (figure 4.3). Cette situation se compare aisément à celle de Trois-Rivières. Par contre, Sherbrooke affiche un plus grand nombre d'ICI classés au troisième niveau.

Figure 4.3
Nombre d'institutions, commerces et industries de Saguenay ayant atteint les niveaux 1, 2 et 3 du programme ICI on recycle



Source : Recyc-Québec, 2009

Cette reconnaissance de Recyc-Québec ne comptabilise pas l'ensemble des ICI qui agissent en matière d'environnement,

mais elle met du moins en lumière les comportements positifs et volontaires de certains d'entre eux. Ainsi, tous les acteurs d'une communauté, y compris les ICI, peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Finalement, les acteurs politiques et les normes environnementales en vigueur ont un rôle à jouer dans une démarche de développement durable territorial. À ce titre, l'indicateur choisi **concerne les politiques, les programmes et les réglementations municipales en matière d'environnement**. À l'heure actuelle, Saguenay ne dispose pas d'une politique environnementale, mais a adopté trois (3) règlements municipaux qui sont reliés à la qualité de l'environnement :

- 2003 - Dispositions des règlements de zonage et de lotissement sur les parcs, terrains de jeux et espaces naturels;
- 2004 - Règlement de contrôle de la zone agricole permanente;
- 2006 - Règlement concernant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

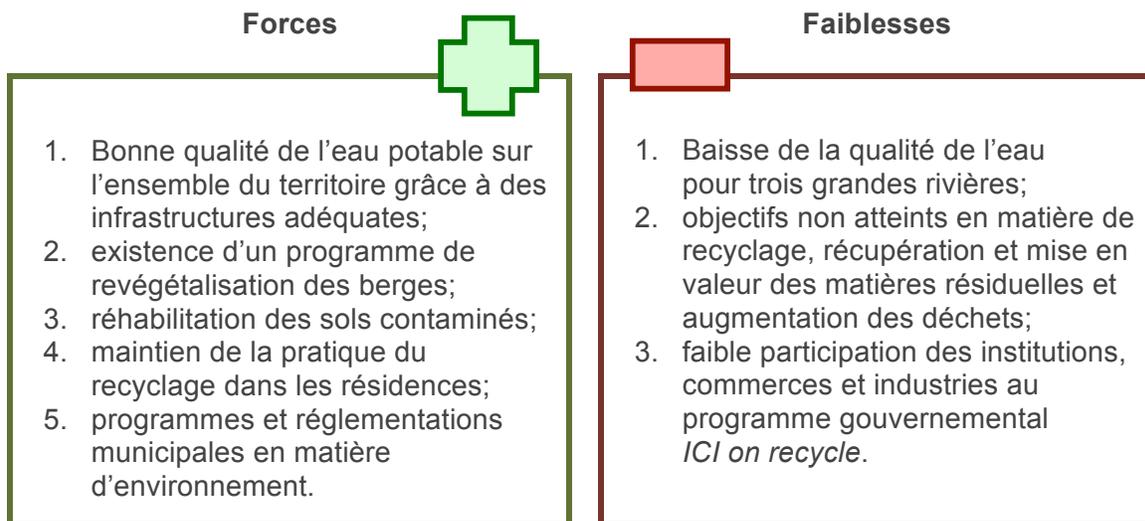
La Ville de Saguenay a également mis sur pied plusieurs programmes qui visent à rehausser la qualité de l'environnement. Mentionnons parmi ceux-ci :

- le programme de valorisation des boues usées à des fins agricoles;
- le programme de surveillance des algues bleues;
- le programme des quartiers « blancs » avec moins d'abrasifs;
- et les campagnes de modification de l'éclairage public.

De plus, le *Schéma d'aménagement* (Ville de Saguenay, 2008a) présente une vision stratégique en matière d'environnement. Les orientations concernent notamment la reconnaissance, la protection et la mise en valeur des milieux naturels ainsi que la gestion novatrice des sites contaminés et des déchets.

Au Québec, dans une ville moyenne comme Saguenay, l'environnement naturel et l'environnement construit se côtoient avec une grande proximité. D'où l'importance d'un suivi constant de l'évolution de la qualité et du mode de gestion des espaces naturels. Suite à la documentation et à l'analyse de cet enjeu, sur la base des variables choisies, se dégagent cinq (5) forces et trois (3) faiblesses (figure 4.4).

Figure 4.4
Synthèse des forces et des faiblesses concernant la qualité de l'environnement à Saguenay



AMELIORATION DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE VERSUS LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

ENJEU 5



La démarche territoriale de développement durable, telle qu'amorcée à Saguenay, implique que les actions posées localement soient cohérentes à l'échelle des problématiques globales. Cette démarche suppose une solidarité vis-à-vis l'état de la planète et les autres communautés. Par exemple, les actions de la Ville de Saguenay et des Saguenéens, en matière d'efficacité énergétique, ont un impact sur l'enjeu planétaire que représente le changement climatique.

N'oublions pas que le Canada est signataire du *Protocole de Kyoto* (ONU, 1998), ce qui signifie qu'il a dû s'engager à favoriser ou mettre en œuvre des actions visant :

- l'amélioration de l'efficacité énergétique;
- l'utilisation des sources d'énergie renouvelables;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- la promotion de la protection et la gestion durable des écosystèmes forestiers.

Dans la foulée de ces engagements, le Québec s'est doté d'un *Plan d'Action 2006-2012* (Gouvernement du Québec, 2006) visant, entre autres choses, à relever le défi du changement climatique. De même, Québec vient de mettre en œuvre le programme *Climat municipalités* afin d'appuyer les collectivités territoriales dans leurs efforts de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Pour documenter cet enjeu à l'échelle du territoire, quatre (4) paramètres ont retenu notre attention :

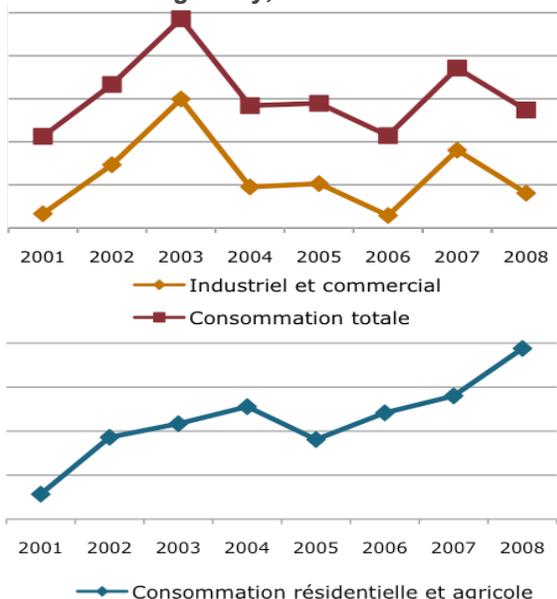
1. l'évolution de la consommation de l'électricité, de l'essence et du mazout;
2. un bilan carbone à Saguenay;
3. les efforts des ménages quant à l'économie d'énergie;
4. la protection des espaces verts et de la biodiversité.

5.1 UNE CONSOMMATION D'ÉNERGIE A LA HAUSSE

Le mode de vie actuel, axé sur le productivisme et le consumérisme, entraîne une augmentation de la consommation des sources d'énergies. Qu'elles soient renouvelables ou non, elles produisent des gaz à effet de serre en partie responsables du changement climatique. D'où l'importance de connaître l'évolution de la consommation d'électricité, d'essence et de mazout des citoyens, industries et commerces.

À Saguenay, la **consommation d'électricité** a augmenté de +16,9 % entre 2001 et 2008. Ce sont les industries¹⁵ qui sont les plus grandes consommatrices d'électricité avec 54,4 % de la consommation totale. Le secteur domestique et agricole représente quant à lui 21,4 % de la consommation totale (2008). Ce secteur a vu croître sa consommation d'électricité de +7,9 % entre 2001 et 2008, malgré une décroissance démographique de -2,6 % (figure 5.1).

Figure 5.1
La consommation d'électricité à Saguenay, 2001 à 2008

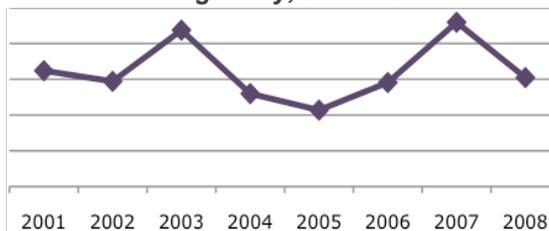


Source : Hydro-Québec, 2009

¹⁵ Cela ne compte pas les industries qui produisent leur électricité, comme Rio Tinto Alcan.

La **consommation totale d'essence** est demeurée relativement stable au cours de la même période. En effet, entre 2001 et 2008, une fluctuation a été observée (figure 5.2). Toutefois, la consommation d'essence n'a pas diminué significativement, puisqu'elle est au même niveau qu'en 2002, et ce, malgré que la population ait décliné de -2,6 % au cours de la même période. Rappelons également que, à Saguenay, le parc automobile a augmenté de +20,6 % en dix ans, annulant en quelque sorte les effets positifs sur l'environnement des nouvelles technologies liées à l'automobile. De même, le nombre de motoneiges est passé de 81,4 pour 1 000 habitants en 1996, à 87,2 pour 1 000 habitants en 2008.

Figure 5.2
La consommation d'essence à Saguenay, 2001 à 2008



Source : Kent Marketing, 2009

Finalement, la **consommation de mazout** – ressource énergétique utilisée généralement pour le chauffage, contribuant également à la pollution de l'air – n'a pu être estimée que pour l'année 2008. Ainsi, les compagnies qui fournissent du mazout sur le territoire de Saguenay ont évalué qu'environ 30 M de litres y ont été vendus cette année-là.

Ces données sur la consommation d'énergie permettent maintenant de faire une estimation de la consommation d'énergie pour le territoire, soit un premier bilan carbone pour Saguenay, indice de la contribution des Saguenéens et des entreprises au changement climatique.

5.2 UN BILAN CARBONE A SAGUENAY

Le bilan carbone est une méthode pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre aussi bien à l'échelle d'un individu (empreinte écologique)¹⁶, d'une entreprise que d'un territoire. D'ailleurs, plusieurs villes du monde ont déjà réalisé leur propre bilan carbone.

Les données sur la consommation d'énergie¹⁷ présentées précédemment ont servi à réaliser une **estimation du bilan carbone pour Saguenay**. Ici, la méthode utilisée est inspirée de la norme ISO 14 064-1 sur les inventaires de gaz à effet de serre (annexe 4). Les facteurs d'émissions qui ont permis d'effectuer ce bilan carbone proviennent du *Rapport d'inventaire national 1990-2006 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada* (Gouvernement du Canada, 2008).

Les résultats, dont la mesure s'exprime en tonnes (t) d'équivalent CO₂, montrent notamment que, à Saguenay, les sources d'énergie qui ont le plus grand impact sur les émissions de gaz à effet de serre sont l'essence et le mazout. La consommation d'essence représente 76,7 % du total des tonnes d'équivalent CO₂, tandis que celle du mazout représente 18,5 %, alors que la consommation d'électricité¹⁸ ne représente pas plus de 4,8 % de l'ensemble du bilan carbone,

une part négligeable en termes de production de gaz à effet de serre. Au total, ces trois sources d'énergie produisent environ 442 562 t d'équivalent CO₂ (tableau 5.1).

Tableau 5.1
Le bilan carbone estimé de Saguenay, 2008

	tonnes d'équivalent CO ₂	%
Électricité	21 202	4,8 %
Essence	339 428	76,7 %
Mazout	81 9322	18,5 %
Total	442 562	100 %

Ce bilan carbone estimé laisse entrevoir toute l'utilité que représente un tel outil d'évaluation, notamment par ce qu'il indique là où il faut orienter les efforts pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, tel que réalisé, le bilan carbone de Saguenay ne peut pas être comparé à la moyenne québécoise. En effet, il ne tient pas compte de données importantes comme la présence d'entreprises considérées comme de grands émetteurs finaux¹⁹, ni de la présence des deux sites d'enfouissement qui émettent de grandes quantités de méthane, puissant gaz à effet de serre²⁰.

¹⁶ Il est facile de calculer son empreinte écologique (estimation de la surface nécessaire à notre mode de vie) à l'aide d'un questionnaire qui se trouve sur plusieurs sites Internet.

¹⁷ Puisqu'il s'agit d'un bilan carbone estimé, les données sur la consommation d'énergie n'ont pas été vérifiées ni validées par une tierce partie, selon la norme ISO 14 065.

¹⁸ Le calcul du bilan carbone de Saguenay ne considère pas les sources d'énergie produites et consommées par les grandes entreprises qui sont présentes sur le territoire.

¹⁹ Les grands émetteurs finaux, dont font notamment partie Rio Tinto Alcan et AbitibiBowater, sont ainsi nommés d'après l'intensité de leurs émissions de gaz à effet de serre. Ces industries appliquent des procédés à forte consommation de chaleur, tels que le raffinage et la fusion, pour transformer des matières premières en extraits destinés à la fabrication de produits finaux. (Environnement Canada, 2009)

²⁰ À ce sujet, précisons que la compagnie saguenéenne Gazon Savard débutera sous peu un contrat d'extraction et de combustion des biogaz générés au lieu d'enfouissement sanitaire de Laterrière.

Toutes ces données essentielles à la réalisation d'un bilan carbone peuvent être recueillies avec l'aide et le soutien de programmes gouvernementaux comme *Climat municipalités* (MDDEP, 2009). Ainsi, les données précédentes pourraient être reprises et comparées afin de mesurer l'évolution des émissions et leur contribution aux gaz à effet de serre.

Le mode de vie de chacun a donc un impact cumulatif sur l'usage effréné des ressources comme sur le changement climatique. Que faire face à cette constatation? L'économie d'énergie et la conservation des espaces verts représentent deux solutions allant dans le sens du développement durable et viable.

5.3 LES EFFORTS DES MENAGES QUANT A L'ECONOMIE D'ENERGIE

Les habitudes de vie de chacun ont leur importance lorsqu'il est question de consommation d'énergie, d'émissions atmosphériques et de leurs effets négatifs sur les écosystèmes planétaires et le changement climatique. Pour réduire la consommation totale d'énergie, tous les consommateurs ont la possibilité d'agir.

Chaque ménage, à titre individuel, peut s'engager à diminuer sa propre consommation d'énergie, en participant par exemple à l'un des trois programmes d'efficacité énergétique de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec (AEE). Ces nouveaux programmes offrent aux citoyens, qui construisent ou rénovent une résidence, la possibilité de la rendre

plus performante du point de vue énergétique. Quelle est donc la **participation des ménages aux programmes *Novoclimat*, *Rénoclimat* et *Éconologis***?

En 2001, seulement 204 ménages ont participé à au moins un des trois programmes de l'AEE. Par contre, en 2008, il y en avait 1 316, soit environ 2 % de l'ensemble des ménages²¹ de Saguenay. La hausse de participation de +1 112 ménages est tout de même une amélioration modeste, étant donné que l'effort est réparti sur sept ans.

5.4 LA PROTECTION DES ESPACES VERTS ET DE LA BIODIVERSITE

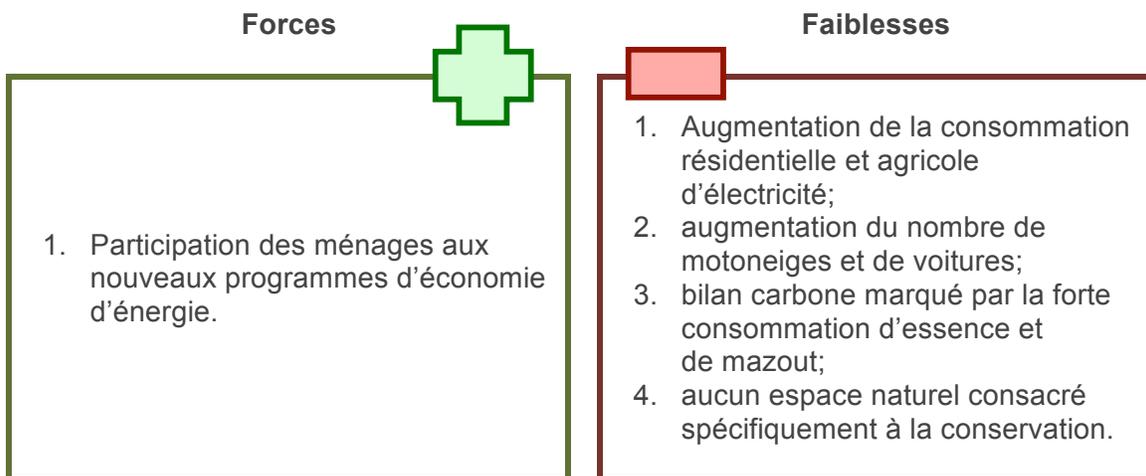
Les espaces verts, en plus d'être des réservoirs de biodiversité, contribuent à la qualité de vie en milieu urbain. De plus, les arbres et les espaces verts sont des éléments indispensables pour la lutte contre le changement climatique. Le Québec, suivant la norme internationale de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), vise à conserver 8 % de l'ensemble de la superficie de son territoire. Mais qu'en est-il actuellement dans les villes du Québec?

En moyenne, seulement 4 % du territoire municipal des villes québécoises font l'objet de conservation, et ce, même en étendant la notion d'aire de conservation aux parcs urbains ayant une couverture végétale significative (Chevalier *et al.*, 2008). Saguenay, malgré la présence de nombreux parcs urbains (voir enjeu 8), ne compte aucun espace vert sous statut de conservation.

²¹ Le nombre de ménages utilisé pour ce calcul est celui du dernier recensement (2006), soit 61 280 ménages.

En résumé, la documentation sommaire de cet enjeu nous informe sur la consommation importante d'énergie de la population saguenéenne – sans compter la part des grandes entreprises situées sur son territoire –, consommation ayant des impacts directs sur la production de gaz à effet de serre. Ceux-ci sont en grande partie responsables du changement climatique dont les conséquences sont mondiales, mais qui affectent plus dramatiquement les populations les plus démunies. Sur la base des paramètres et indicateurs retenus, une (1) force et quatre (4) faiblesses se dégagent (figure 5.3).

Figure 5.3
Synthèse des forces et des faiblesses concernant
l'efficacité énergétique versus le changement climatique



DYNAMISATION DE L'ÉCONOMIE LOCALE

ENJEU 6



Promouvoir et maintenir une économie dynamique, où les entreprises s'inscrivent dans une démarche socialement et écologiquement responsable, s'avèrent une composante essentielle de la mise en œuvre du développement durable et viable. Dans une région comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean – dont la structure économique a jusqu'à présent reposé sur l'exploitation des ressources naturelles incluant l'or bleu (l'eau) –, la dynamisation de l'économie locale passe par la maîtrise de nombreux défis :

- développement du secteur de la transformation et de créneaux d'excellence;
- diversification économique territoriale;
- inclusion et reconnaissance de l'économie sociale et solidaire;
- formation à l'entrepreneuriat et au leadership;
- production et consommation responsables;
- partenariat à l'échelle régionale.

Le développement durable est souvent compris et réduit à sa seule dimension économique. Selon cette compréhension, la croissance doit se poursuivre grâce à un stock de ressources renouvelables et non renouvelables permettant la production de biens de consommation et le profit à court terme. Le chapitre 30 de l'*Agenda 21* (ONU, 1992b) promeut une production industrielle dont les impacts entachent le moins possible l'environnement, d'où le concept d'harmonie entre économie, protection de l'environnement et équité sociale. Ce chapitre suggère aussi d'encourager l'initiative des entrepreneurs afin « [...] d'accroître l'efficacité du marché, de relever les défis et de saisir les occasions ». Finalement, il souligne le rôle central des petites et moyennes entreprises (PME) « en ce qui concerne le développement économique et social » (ONU, 1992b).

La *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* consacre deux orientations directement liées à l'économie : 1) responsabilisation sociale et écologique des activités de production et de consommation; 2) accroissement de l'efficacité économique par l'utilisation rationnelle et éclairée des ressources (Gouvernement du Québec, 2007).

Pour avoir une idée synthèse de l'état du dynamisme économique sur le territoire de Saguenay, nous avons retenu cinq (5) paramètres classiques :

1. le marché de l'emploi;
2. le revenu médian des ménages;
3. la diversité de l'économie;
4. l'économie sociale;
5. le niveau d'entrepreneuriat.

6.1 LE MARCHÉ DE L'EMPLOI : UN FAIBLE TAUX D'ACTIVITÉ ET UNE REPARTITION INÉGALITAIRE SELON LES GROUPES D'ÂGE

D'entrée de jeu, considérons comme indicateur le **taux d'activité**²² à Saguenay. Celui-ci a augmenté de +1 % entre 2001 et 2006, pour passer de 58,9 % à 59,9 %. Il est donc demeuré quasi stable. Le taux d'activité à Saguenay était toutefois moins élevé que le taux moyen de la province, soit 64,9 % en 2006.

En considérant maintenant le **taux d'activité (2006) par groupe d'âge**, il apparaît que les jeunes et les personnes de plus de 55 ans affichent de plus faibles taux que la population des 25 à 54 ans, dont le taux moyen d'activité est de 84,3 % (tableau 6.1).

Tableau 6.1
*Taux d'activité, par groupe d'âge,
à Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, 2006*

	Saguenay	Sherbrooke	Trois-Rivières
15 à 24 ans	61,9	65,3	63,2
25 à 34 ans	85,7	86,6	85,4
35 à 44 ans	87,2	88,3	86
45 à 54 ans	80,1	85,3	82,1
55 à 64 ans	41,6	51,3	45,1
65 à 74 ans	6,8	9,3	8,8
75 ans et plus	2,1	2,5	2,4

Source : Statistique Canada, 2006

Dans une perspective de développement durable où l'équité intra et intergénérationnelle est un objectif, notons que les jeunes Saguenéens de 15 à 24 ans ont

un taux d'activité de 61,9 %, contre un taux de 85,4 % pour les 25 à 34 ans.

Comparons ce taux à ceux de deux autres villes moyennes, soit Sherbrooke et Trois-Rivières. Le taux d'activité à Saguenay est plus faible dans la majorité des groupes d'âge, exception faite des 35 à 44 ans.

À présent, qu'en est-il du revenu des ménages compte tenu de la présence de plusieurs grandes entreprises sur le territoire?

6.2 LE REVENU MÉDIAN DES MÉNAGES

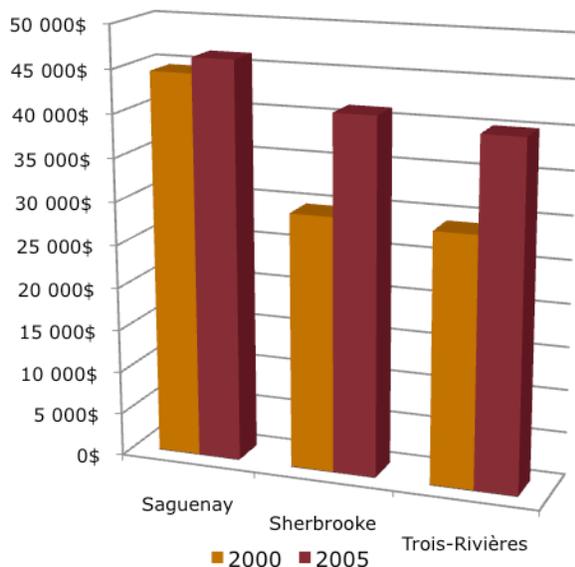
Le **revenu médian des ménages**²³ permet d'obtenir des informations sur la capacité financière des ménages à répondre à leurs besoins. À Saguenay, le revenu médian des ménages était de 44 545 \$ en 2000 et de 46 351 \$ en 2005. À l'échelle nationale canadienne, notons que la moyenne du revenu médian des ménages se situait à 53 634 \$ (2005).

Par contre, par rapport aux villes de Sherbrooke (41 229 \$) et de Trois-Rivières (40 031 \$), le revenu médian à Saguenay est supérieur de quelques milliers de dollars en 2005. Toutefois, son évolution sur cinq ans montre que le revenu médian des ménages de Saguenay (+4 %) n'a pas augmenté autant que ceux de Sherbrooke (+39 %) et de Trois-Rivières (+37,6 %) (figure 6.1).

²² Le taux d'activité se réfère au pourcentage de la population active de 15 ans et plus, excluant les pensionnaires d'un établissement institutionnel (Statistique Canada, 2009).

²³ Le revenu total du ménage est la somme des revenus totaux de tous les membres du ménage. Le revenu médian des ménages est la valeur centrale entre le plus haut et le plus bas revenu de l'ensemble des ménages. C'est le revenu médian avant impôt qui est ici utilisé (Statistique Canada, 2009).

Figure 6.1
Revenu médian des ménages de Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, 2000-2005



Source : Statistique Canada, 2006

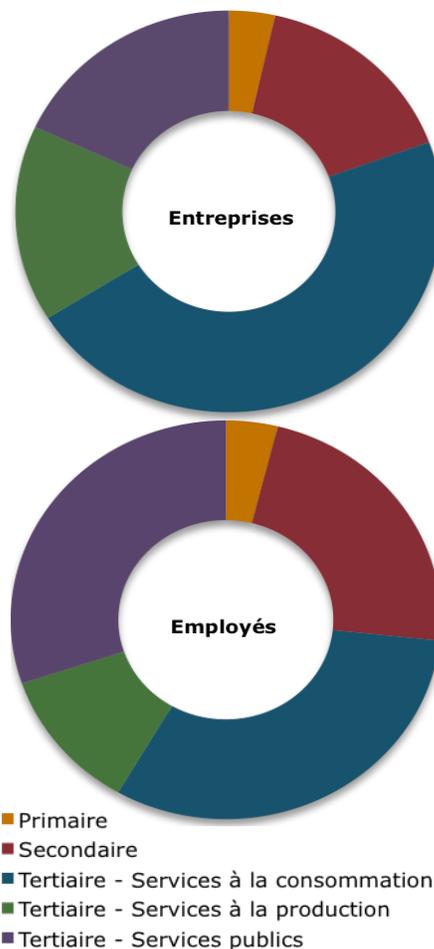
Cela confirme le constat connu selon lequel les emplois à Saguenay, relevant des institutions régionales et des grandes entreprises manufacturières, sont bien rémunérés et contribuent à la richesse collective, et ce, malgré le fait qu'il existe une tendance à la tertiarisation de l'économie, ce qu'illustre le point suivant.

6.3 LA DIVERSITE DE L'ECONOMIE : UN INCONTOURNABLE

Une économie locale diversifiée est un incontournable. Elle diminue les risques liés à la dépendance à un secteur industriel, dont les cycles suivent la conjoncture internationale, en s'appuyant sur une plus grande variété d'activités économiques et, conséquemment, d'emplois et de ressources. Pour identifier le niveau de diversification économique sur le territoire de Saguenay, regardons les indicateurs suivants : les entreprises par secteur d'activité et le nombre d'entreprises d'économie sociale.

La répartition des entreprises par secteur d'activité fait référence aux types d'activité et aux secteurs économiques qui caractérisent l'économie locale. À Saguenay, en 2009, le secteur économique dominant est le tertiaire, puisqu'il regroupe 80,6 % des entreprises, lesquelles sont réparties entre trois grands services : la production (15,8 %), la consommation (46,7 %) et publics (18,1 %). Les activités du secteur primaire, telles que les exploitations agricoles, comptent 3,5 % des entreprises et celles du secteur secondaire, comme l'industrie manufacturière, comptent pour 15,9 % de toutes les entreprises (figure 6.2).

Figure 6.2
Entreprises et employés par secteur d'activité à Saguenay, 2009



Source : CLD de Saguenay, 2009

Cependant, le nombre de personnes qu'emploie chacun de ces secteurs exprime une réalité différente. La domination du secteur tertiaire apparaît moins fortement, avec 73,4 % des emplois répartis comme suit : 31,7 % dans les services à la consommation, 30,2 % dans les services publics et 11,5 % dans les services à la production. Les entreprises du secteur secondaire emploient 22,8 % de la population active et celles du secteur primaire, 3,9 %.

6.4 L'ÉCONOMIE SOCIALE

En ce XXI^e siècle, non seulement l'économie sociale²⁴ joue-t-elle un rôle économique, mais elle permet également de mieux répondre aux besoins fondamentaux des populations. Elle réconcilie les vocations sociale et économique de l'entreprise, tout en permettant de donner de l'emploi à des catégories de populations exclues. À Saguenay, en 2006, le **nombre d'entreprises d'économie sociale**²⁵ était évalué à 144 (Simard et Brisson, 2009). En 2008, ce nombre serait passé à environ 200 entreprises, dont 50 de type coopératif (CLD de Saguenay, 2009).

6.5 L'ENTREPRENEURIAT : UNE VARIATION POSITIVE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Un entrepreneuriat actif s'exprime par la création de nouvelles entreprises. C'est un indicateur du dynamisme économique

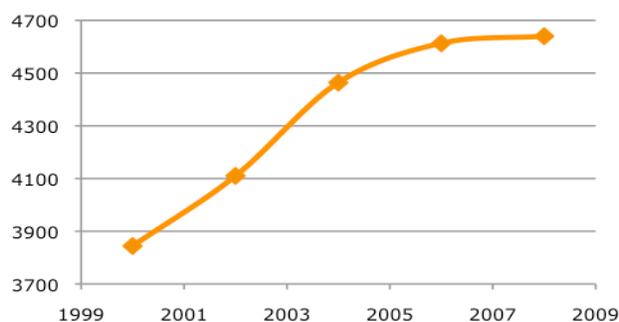
²⁴ L'économie sociale est un secteur constitué de PME locales sans but lucratif qui s'inspire de valeurs démocratiques et qui a pour but d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales dans les communautés. (RHDCC, 2009).

²⁵ Le nombre d'entreprises d'économie sociale est estimé à 6 200 au Québec (RHDCC, 2009). Le nombre d'entreprises actives au Québec est évalué à plus de 600 000 (Registraire des entreprises Québec, 2009) : celles de l'économie sociale représentent donc environ 1 %.

local puisqu'il sous-tend que le territoire est un environnement propice à l'investissement. Pour documenter ce paramètre, nous avons analysé la variation temporelle du nombre d'entreprises et l'âge des entrepreneurs.

Le **nombre d'entreprises actives** a augmenté au cours des dix dernières années : il est passé de 3 844 en 1999 à 4 640 en 2009. La croissance annuelle était en constante augmentation jusqu'en 2007, pour se stabiliser par la suite (figure 6.3).

Figure 6.3
Nombre d'entreprises actives
à Saguenay, 1999 à 2009

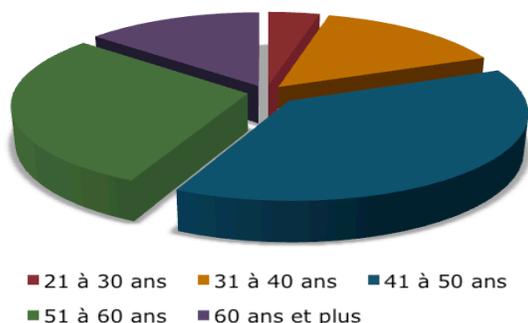


Source : CLD de Saguenay, 2009

Enfin, **l'âge des propriétaires et dirigeants d'entreprises** donne une autre mesure du dynamisme de l'économie locale. Lors d'une récente enquête du Centre local de développement (CLD) de Saguenay en 2009, 1 758 entreprises sur 4 640 ont été questionnées à ce sujet (figure 6.4). De cet échantillon représentatif, ressortent les résultats suivants :

- la majorité des propriétaires ou dirigeants d'entreprises a plus de 40 ans, soit 81 %;
- 19 % des propriétaires ou dirigeants d'entreprises ont 40 ans et moins, parmi lesquels, 4 % ont de 21 à 30 ans;
- le groupe d'âge qui comprend le plus de propriétaires ou dirigeants d'entreprises, soit 38,1 %, est celui des 41 à 50 ans.

Figure 6.4
Répartition des propriétaires ou dirigeants d'entreprises à Saguenay selon l'âge, 2009

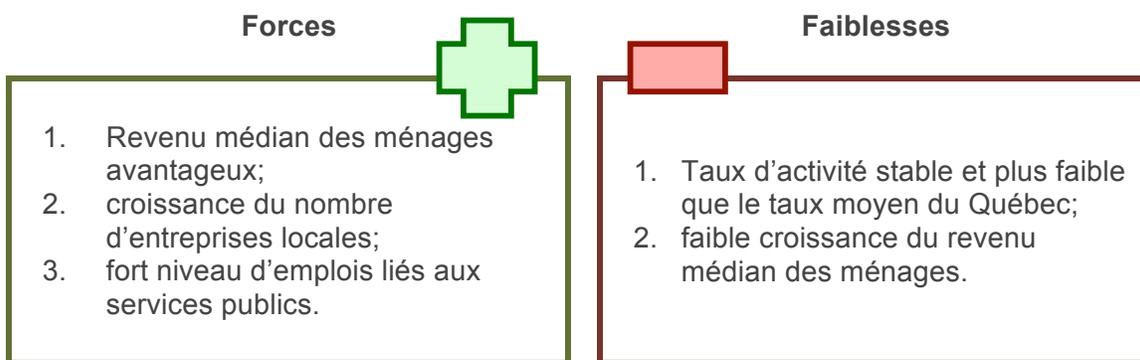


Source : CLD de Saguenay, 2009

Ainsi pouvons-nous constater que l'entrepreneuriat à Saguenay est bien présent, mais que la classe d'âge des entrepreneurs de 21 et 30 ans demeure sous-représentée par rapport aux autres classes d'âge. Bien que cette sous-représentation puisse être considérée comme normale, elle introduit tout de même la question suivante : la relève des entrepreneurs est-elle suffisamment importante pour maintenir, dans l'avenir, une économie locale dynamique?

Finalement, les paramètres analysés ont fait ressortir trois (3) forces et deux (2) faiblesses, relatives à la dynamisation de l'économie locale (figure 6.5).

Figure 6.5
Synthèse des forces et des faiblesses concernant la dynamisation de l'économie locale à Saguenay



PROGRESSION DE LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE ET DE L'ÉQUITÉ

ENJEU 7



Dans la littérature, l'équité sociale et la gouvernance participative sont identifiées comme deux des quatre piliers du développement durable et viable (DDV). Il ne saurait y avoir de DDV sans la participation et l'engagement responsable de l'ensemble des acteurs territoriaux et des citoyens.

L'*Agenda 21*, particulièrement le chapitre 28, fait appel à la participation des acteurs de même qu'à celle des collectivités territoriales (ONU, 1992b). Plus récemment, et plus près de nous, le gouvernement du Québec a fait de la notion d'engagement l'un des trois enjeux fondamentaux de sa *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*. Il a formulé une orientation spécifique qui concerne la participation à la vie collective par le biais de l'action communautaire et de la vie démocratique. Ainsi peut-on lire : « [!]a participation d'un plus grand nombre de citoyens à la vie collective et à la résolution des problèmes qui les touchent est une des avenues qui font progresser le Québec. » (Gouvernement du Québec, 2007 : 53). De plus, afin de favoriser l'intégration des différents groupes d'acteurs, la stratégie identifie une orientation liée à la réduction des inégalités sociales et économiques qui existent toujours entre les hommes et les femmes, entre les différentes générations et entre les communautés qui vivent sur le territoire.

Pour comprendre les manifestations de cet enjeu, sur la base des données disponibles et accessibles, seulement quatre (4) paramètres ont été choisis :

1. la participation aux élections municipales;
2. l'engagement citoyen;
3. l'équité sociospatiale;
4. l'équité de genre et intergénérationnelle.

Le fil conducteur entre ces quatre paramètres est celui des liens entre les dimensions sociale et de gouvernance du DDV.

7.1 UNE PARTICIPATION SOUTENUE AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Le choix des représentants politiques est en quelque sorte le tout premier niveau de participation citoyenne. En analysant **le taux de participation aux élections municipales**, il est possible de vérifier si la population de Saguenay saisit l'occasion de s'exprimer.

En 2001, le rapport des élections municipales de Saguenay mentionnait un taux de participation de 67,5 %. Aux élections de 2009, la participation a baissé à 51,5 %. Malgré cette diminution de la participation de -16 %, celle-ci demeure encore plus élevée que dans d'autres villes moyennes. Aux élections municipales de 2009, la ville de Sherbrooke a affiché un taux de participation de 44,6 % et celle de Trois-Rivières, de 46,4 %.

Si les citoyens de Saguenay la possibilité de s'exprimer en exerçant leur droit de vote, ils peuvent aussi s'engager dans le développement communautaire de leur localité à travers d'autres types de participation.

7.2 L'ENGAGEMENT CITOYEN : ASSOCIATIONS ET BENEVOLES

Les citoyens peuvent également s'impliquer dans diverses associations et organisations ou s'engager personnellement en tant que bénévoles dans des actions à caractère communautaire. Cela contribue au développement du capital social.

Observons d'abord **le nombre d'associations présentes sur le territoire**²⁶. En 2001, il y avait 249 associations actives à Saguenay, soit un ratio de 1,7

²⁶ La base de données du CLD ne comprend pas toutes les associations, mais elle est compilée de manière continue dans le temps, ce qui représente un intérêt dans le cadre d'un état des lieux.

association pour 1 000 habitants. Au cours des sept années suivantes, ce nombre a connu une baisse considérable de -56, passant à 193 associations, soit un ratio de 1,3 pour 1 000 habitants (tableau 7.1). Par rapport à d'autres études réalisées sur cette question (Gagnon et Simard, 2007), ce ratio se compare avantageusement.

Tableau 7.1
Variation du nombre d'associations
à Saguenay, 2001-2008

	2001	2008
Nombre d'associations	249	193
Ratio (pour 1 000 habitants)	1,7/1 000	1,3/1 000

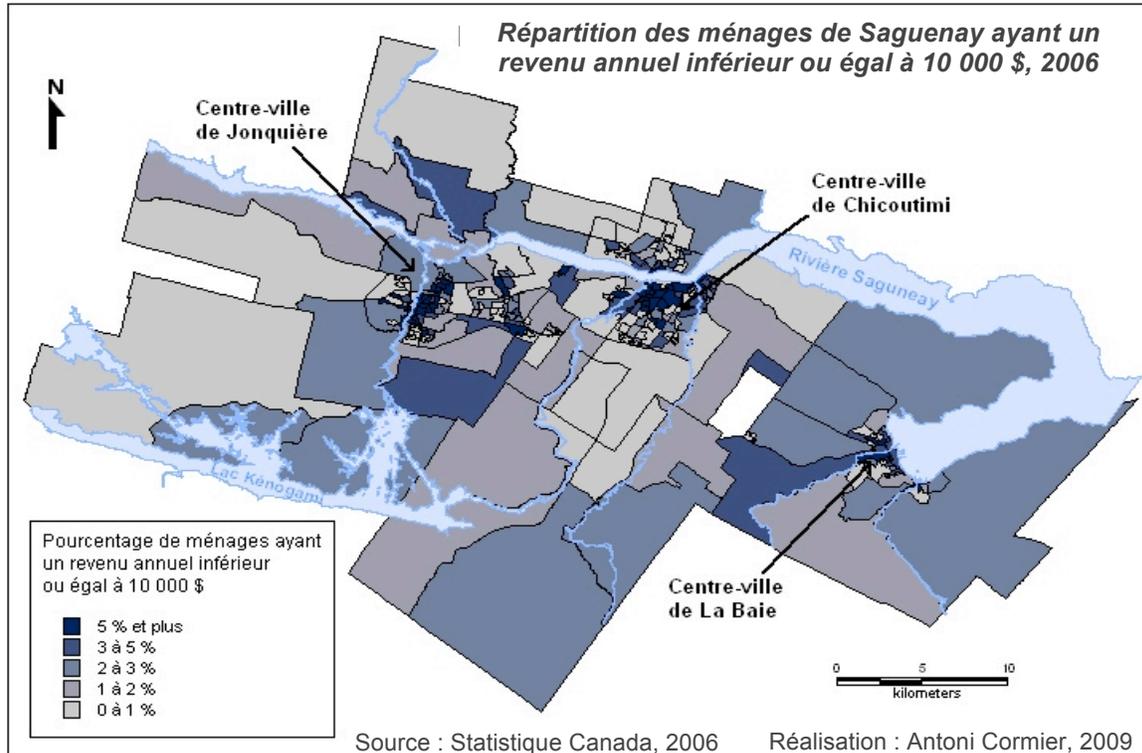
Source : CLD de Saguenay, 2009

En 2008, **le nombre de bénévoles engagés** dans les associations et organismes de Saguenay était évalué à 7 500 personnes (Ville de Saguenay, 2009).

7.3 L'EQUITE SOCIOESPATIALE ET LA MIXITE

L'équité sociospatiale, c'est-à-dire la répartition géographique équitable et mixte des groupes sociaux sur l'ensemble du territoire, est un principe de DDV. Par exemple, si les personnes âgées ou les personnes à faible revenu étaient concentrées seulement dans un même secteur, l'équité et la mixité seraient alors faibles. Pour documenter ce paramètre, une analyse cartographique a été effectuée à l'échelle de Saguenay et de ses arrondissements. Elle visait à répondre à la question suivante : y a-t-il des concentrations de types de population dans tel ou tel secteur? Nous avons cartographié, pour des fins d'analyse, les données relatives à trois indicateurs : 1) l'âge des populations, 2) les ménages à faible revenu (carte 7.1) et 3) la taille des ménages.

Carte 7.1



Les données géoréférencées²⁷ obtenues ont permis de constater un certain nombre de disparités sociospatiales :

- a. **La répartition géographique des populations selon l'âge** a permis d'observer qu'il y a une plus forte proportion de personnes âgées (plus de 60 ans) dans les centres-villes de Jonquière, Chicoutimi et La Baie, que dans la périphérie.
- b. **La répartition géographique des ménages selon leur taille** a montré que les logements de la périphérie accueillent un plus fort pourcentage de ménages comportant quatre personnes et plus, comparativement aux centres-villes.
- c. **La répartition géographique des ménages ayant un revenu annuel inférieur ou égal à 10 000\$** a montré qu'il y a, dans les centres-villes, une plus forte proportion de ce type de ménage.

L'analyse des données géoréférencées permet d'établir une concordance spatiale. D'abord, les zones où il y a le plus de personnes âgées correspondent sensiblement aux zones où se retrouvent le plus de ménages ayant un faible revenu (carte 7.1). Ensuite, les zones où il y a le plus de ménages de grande taille (4 personnes et plus) correspondent aux zones où les salaires sont les plus élevés.

7.4 L'ÉQUITÉ DE GENRE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

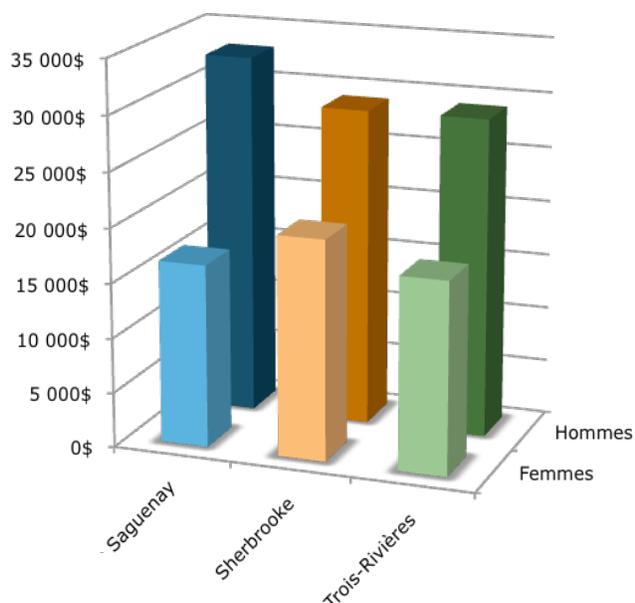
La mesure des écarts ou des disparités sociales, entre les hommes et les femmes et entre les différentes générations, illustre également la problématique de l'équité. Trois indicateurs ont été sélectionnés pour mesurer ces écarts : 1) le revenu des hommes, des femmes

²⁷ Les données géoréférencées sont des données rattachées à des coordonnées géographiques sur la surface terrestre.

et celui des différentes tranches d'âge, 2) le genre des cadres de l'administration municipale et 3) l'âge moyen de ces mêmes cadres.

L'écart entre le **revenu médian des hommes et des femmes** est un indice de disparité qui existe entre les genres. En 2006, à Saguenay, le revenu médian des hommes était de 32 936 \$ par année contre 16 665 \$ pour les femmes. Le revenu médian des femmes représentait donc 50,6 % de celui des hommes (figure 7.1). L'écart était moins prononcé dans les villes de Sherbrooke et de Trois-Rivières, où les revenus médians des femmes représentaient respectivement 69,3 % et 60,3 % de celui des hommes.

Figure 7.1
Revenu médian des hommes et des femmes de Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, 2006



Source : Statistique Canada, 2006

Les disparités ne concernent pas seulement le genre des individus, mais aussi leur âge. **Comparons le revenu médian des jeunes de 15 à 24 ans et des 65 ans et plus** à celui de la population totale. En 2006, le revenu médian des 15 à 24 ans de Saguenay était de 8 025 \$, soit 34,5 % de celui de la population totale (23 288 \$). Celui des 65 ans et plus était près du double de celui des jeunes, soit 17 690 \$. Il ne représentait tout de même que 76 % du revenu médian de la population totale. Dans les villes de Sherbrooke et de Trois-Rivières, les jeunes avaient respectivement un revenu médian qui représente 40,3 % et 42,5 % du revenu médian de l'ensemble de la population. Pour les personnes âgées, les données sont comparables.

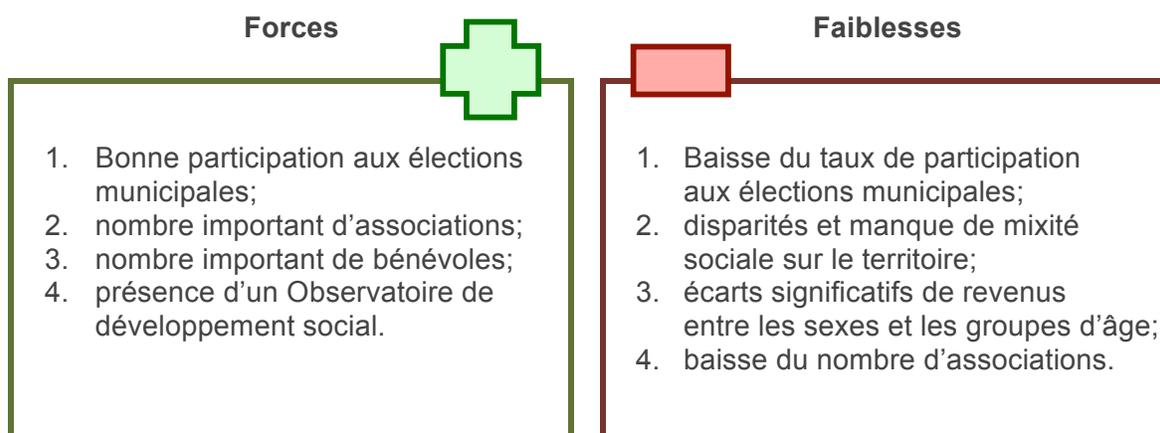
La répartition équitable des emplois professionnels entre les genres peut être vue comme un objectif de DDV. À titre d'exemple, il y avait, en 2008, 46 femmes dans l'administration municipale de Saguenay, parmi les 162 cadres, soit un taux de 28,4 %. Ce taux est légèrement plus élevé que celui de 2005 qui était alors de 24,4 %, mais toujours inférieur à une représentation équitable de 50 %.

En ce qui concerne **l'âge moyen des cadres dans l'administration municipale**, il est passé de 45 ans en 2002 à 47 ans en 2008.

Mentionnons finalement qu'un Observatoire de développement social a été mis en place à Saguenay. Celui-ci est chargé de veiller à la mise œuvre des axes d'intervention de la politique de développement social de Saguenay (Ville de Saguenay, 2007a), qui comprend notamment la recherche de l'équité.

Pour faire la synthèse de cet enjeu, quatre (4) forces et quatre (4) faiblesses ont été identifiées (figure 7.3). Dans la perspective d'un plan d'action de DDV, celles-ci peuvent suggérer des actions possibles pour renforcer la gouvernance participative ainsi que l'équité de genre et intergénérationnelle.

Figure 7.2
Synthèse des forces et des faiblesses
concernant la gouvernance participative et l'équité à Saguenay



REHAUSSEMENT DE LA QUALITE DE VIE

ENJEU 8



L'un des objectifs de toute démarche territoriale de développement durable et viable est le rehaussement de la qualité de vie des citoyens. Mais que représente la qualité de vie et comment pouvons-nous la mesurer? Même si elle peut se mesurer quantitativement, son appréciation relève aussi de perceptions individuelles et subjectives qui, à leur tour, résultent d'une combinaison de déterminants, dont le contexte socioéconomique, l'employabilité, le revenu et, au premier chef, la santé²⁸. En effet, les perceptions individuelles liées à la qualité de vie, voire au bonheur et au bien-être, sont influencées par les dimensions :

- sociale (famille, éducation, culture, santé, sécurité, mobilité, etc.);
- économique (accès à l'emploi, revenus, etc.);
- environnementale (accès à un environnement sain, espaces verts, etc.).

La qualité de vie agit tantôt comme un justificatif à des projets, tantôt comme un objectif de vie et, du point de vue du développement durable, comme un concept intégrateur et transversal.

La *Déclaration de Rio* (ONU, 1992a) y fait indirectement référence : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont le droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature ». Au Québec, le rehaussement de la qualité de vie des Québécois demeure l'objectif principal de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* (Québec, 2007).

Plusieurs dimensions affectant la qualité de vie ont été traitées dans les précédents enjeux de l'état des lieux. Toutefois, pour compléter l'information sur cet enjeu transversal, certains paramètres directement liés à la qualité de vie ont été documentés :

1. l'accessibilité au logement;
2. la santé et la sécurité;
3. la vie culturelle et récréative;
4. le patrimoine historique, culturel et naturel.

²⁸ C'est du moins ce que corroborent un certain nombre d'études et de sondages nationaux sur cette question. Notre étude longitudinale sur la qualité de vie à Alma va aussi dans le même sens. En ligne : www.uqac.ca/msiaa.

8.1 L'ACCESSIBILITE AU LOGEMENT : PLUS DE PROPRIETAIRES QUE DE LOCATAIRES

Variable influençant la qualité de vie, l'accès au logement est un besoin fondamental et un droit universel. Toutefois, certaines populations peuvent éprouver des difficultés à se loger, dont les jeunes, les travailleurs à faible revenu, les chômeurs, les familles nombreuses, les immigrants, etc. Pour qualifier le niveau d'accessibilité au logement à Saguenay, nous avons analysé les données concernant le taux de propriétaires et le taux d'inoccupation des logements.

Tout d'abord, le **taux de propriétaires** sur le territoire était de 62,4 % en 2006. Sur 61 280 logements privés occupés, 38 220 appartiennent aux propriétaires. Ce taux est plus élevé que dans d'autres villes moyennes comme Sherbrooke (49,4 %) et Trois-Rivières (55,5 %).

Pour les logements locatifs, c'est le **taux d'inoccupation** qui permet de vérifier le niveau d'accessibilité, du moins en termes de disponibilité de logements. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL, 2009) considère qu'il y a pénurie de logements sur un territoire lorsque le taux d'inoccupation est inférieur à 3 %. Pour la Région métropolitaine de recensement (RMR)²⁹ de Saguenay, le taux d'inoccupation a connu une baisse entre 2003 et 2007. Il est passé de 5,2 % à 2,8 % en quatre ans, ce qui signifie, selon la norme de la SCHL, un manque de disponibilité de logements. Toutefois, en 2007, le taux d'inoccupation à Saguenay était dans la moyenne par rapport aux autres RMR. Notons finalement que le prix moyen des logements locatifs, soit environ 565\$ pour un logement de deux chambres, est comparable à celui d'autres RMR comme Sherbrooke (560 \$) et Trois-Rivières (545 \$) (SHQ, 2008).

²⁹ Les données de la SCHL sont classées par RMR et non par municipalité (SCHL, 2008).

8.2 LA SANTE ET LA SECURITE : DES RESULTATS ENCOURAGEANTS

La santé humaine et la sécurité sont des déterminants de la qualité de vie. Pour avoir une meilleure idée de la situation à Saguenay³⁰, retenons quelques données fournies par l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (ASSS, 2007). À partir seulement de quatre indicateurs, soit l'excès de poids, la consommation quotidienne de fruits et légumes, le taux de fumeurs et le taux de crimes contre la personne, il est certes impossible d'avoir un bilan complet. Par contre, s'ils sont remesurés d'année en année, ces indicateurs pourront nous donner une idée des changements.

D'abord, **l'excès de poids** est un facteur de risque associé à de nombreuses maladies chroniques, comme le diabète, le cancer, les maladies cardiovasculaires pour n'en citer que quelques-unes. À Saguenay, 49,5 % de la population avait un excès de poids en 2007, ce qui équivaut à près de la moitié de la population.

L'alimentation est également un facteur influençant la santé humaine. **La consommation quotidienne de cinq portions et plus de fruits et de légumes** est recommandée pour prévenir plusieurs maladies chroniques, dont certains cancers, ainsi que pour maintenir un poids santé. À Saguenay, 49,1 % de la population en consommait suffisamment en 2007.

La cigarette est elle aussi reconnue pour avoir un impact majeur sur la santé. À Saguenay, **le taux de fumeurs** était de 24,1 % en 2007.

³⁰ Les données de l'ASSS sont compilées à partir des trois sous-territoires qui vont au-delà des limites des anciennes villes fusionnées.

Finalement, le **taux de crimes contre la personne** est un indicateur pouvant être associé à la sécurité. En 2001, il y a eu 1 161 crimes contre la personne à Saguenay, ce qui équivaut à 7,9 crimes pour 1 000 habitants. Ce taux est légèrement plus élevé que celui de l'ensemble de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, qui se situe à 7,1, mais plus bas que la moyenne québécoise, soit 9,9 crimes pour 1 000 habitants (Bergeron *et al.*, 2005, 2007). Une étude de Statistique Canada a évalué Saguenay comme la ville, de plus de 100 000 habitants, la plus sécuritaire du Canada (Statistique Canada, 2007).

Cependant, au-delà d'une bonne santé physique et d'un haut niveau de sécurité, un choix varié d'activités culturelles et récréatives influence les perceptions quant à la qualité de vie et à l'attractivité d'un territoire, autant pour les jeunes, les familles que les retraités.

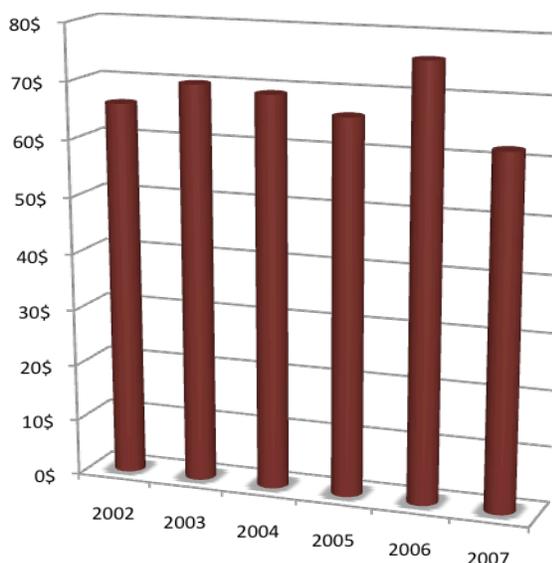
8.3 LA VIE CULTURELLE ET RECREATIVE : DEPENSES DE LA VILLE ET DES MENAGES

Le bien-être collectif et individuel passe également par la possibilité qu'ont les citoyens de développer leur plein potentiel non seulement au niveau professionnel, mais également en participant à la vie sociale, culturelle et récréative. Pour traiter cet aspect de la qualité de vie, nous avons retenu deux indicateurs : 1) les dépenses municipales en culture 2) les dépenses annuelles des populations pour les activités culturelles et de loisir.

Offrir un choix varié d'activités culturelles, en fonction des groupes d'âge et des groupes sociaux, nécessite entre autres des infrastructures appropriées et, conséquemment, des investissements. Ainsi, l'**évolution des dépenses de la Ville par personne pour la culture (2002-2007)** donne une idée partielle de la situation à Saguenay.

Sur la base des statistiques disponibles de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, les dépenses nettes de la Ville de Saguenay auraient peu varié depuis sept ans, passant de 66 \$ par personne en 2002 à 62 \$ par personne en 2007 (figure 8.1). En comparant ces dépenses avec celles d'autres villes de taille moyenne, celles de Ville de Saguenay, qui se situaient à 76 \$ par personne en 2006, sont comparables à la moyenne de ces villes, soit environ 74 \$ par personne.

Figure 8.1
Dépenses nettes de la Ville de Saguenay, par personne, pour la culture, 2002 à 2007



Source : ISQ, 2009

La participation des populations aux activités culturelles et récréatives témoigne de l'importance accordée à cette dimension de la qualité de vie. Cette importance est ici mesurée à deux niveaux : par **les dépenses annuelles par ménage pour des activités culturelles et de loisir** et par **les dépenses en matériel récréatif et culturel (2002-2006)**.

Les données statistiques révèlent que, entre 2002 et 2006, les dépenses annuelles des ménages pour les activités culturelles ont augmenté de 64 \$ en moyenne.

Par contre, pour cette même période, leurs dépenses pour les activités sportives ont diminué de 15 \$ (tableau 8.1).

Tableau 8.1
Dépenses des Saguenéens, par ménage, pour certaines activités culturelles et de loisir, 2002-2006

Activités	2002	2006
Activités culturelles	127 \$	191 \$
Activités sportives	38 \$	23 \$
Matériel		
Bicyclette et entretien	53 \$	55 \$
Véhicules moteurs et hors-bords	455 \$	662 \$
Matériel de lecture	270 \$	263 \$

Source : Statistique Canada, 2006

Pour les dépenses des ménages en matériel récréatif et culturel, il est loisible d'observer une augmentation des dépenses pour les véhicules types moteurs et hors-bords et une certaine stabilité des dépenses pour la bicyclette et la lecture (tableau 8.1).

La mise en valeur et la promotion du patrimoine sont d'autres véhicules ou moyens pour maintenir et améliorer la qualité de vie des individus.

8.4 LE PATRIMOINE HISTORIQUE, CULTUREL ET NATUREL : UNE VOLONTE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

Sur un territoire urbain donné, certains bâtiments, monuments ou sites naturels présentent un intérêt particulier de par leur caractère historique et culturel, ou leur valeur écologique et esthétique. La protection et la reconnaissance officielle de ces éléments patrimoniaux contribuent à la qualité de vie des citoyens par la préservation de leurs spécificités culturelles et historiques et la valorisation de leur environnement naturel, bref par le développement de leur sentiment

identitaire. Quel est donc le **niveau de protection des sites patrimoniaux** sur le territoire de Saguenay?

Les **sites d'intérêts historique et culturel**, localisés sur le territoire de Saguenay, ont été répertoriés et sont au nombre de 534 (tableau 8.2). Parmi ceux-ci, 165 sont protégés par la Loi québécoise sur les biens culturels (Gouvernement du Québec, 2005). Cette Loi impose des restrictions et offre des avantages aux sites, selon qu'ils soient classés, reconnus, décrétés, cités ou constitués³¹. Parmi ces statuts élaborés par Québec, les municipalités ont la possibilité de citer ou de constituer des sites et des monuments patrimoniaux. La Ville de Saguenay a ainsi instauré la citation de 31 monuments historiques et la constitution de 126 sites du patrimoine au cours des dernières années.

Tableau 8.2
Patrimoine historique et culturel à Saguenay, 2009

Sites d'intérêts culturel et historique	
Total	534
Sites protégés selon leur statut	
Sites du patrimoine constitués	126
Monuments historiques cités	31
Monuments historiques classés	5
Monuments historiques reconnus	2
Aire de protection décrétée	1
Total	165

Source : Ville de Saguenay, 2008a

Concernant le **patrimoine naturel à Saguenay**, une constatation générale peut être faite : le territoire ne compte aucun site de conservation internationa-

³¹ La nature et la portée de ces statuts sont expliquées dans *À propos de la Loi sur les biens culturels* (Gouvernement du Québec, 2005).

le, nationale et provinciale (MDDEP, 2009). Toutefois, la Ville a identifié 74 sites naturels d'intérêt esthétique (tableau 8.3) ainsi que des zones de boisés et de grands parcs urbains, des zones du patrimoine riverain et des routes panoramiques. C'est sites ne jouissent pas d'un statut légal de conservation, mais leur identification est un moyen pour mieux les protéger.

L'enjeu du rehaussement de la qualité de vie doit être lu et compris en lien avec tous les autres enjeux identifiés dans le présent état des lieux, car il constitue un fils conducteur du développement durable et viable des individus et populations, partageant un même territoire, voire une même planète.

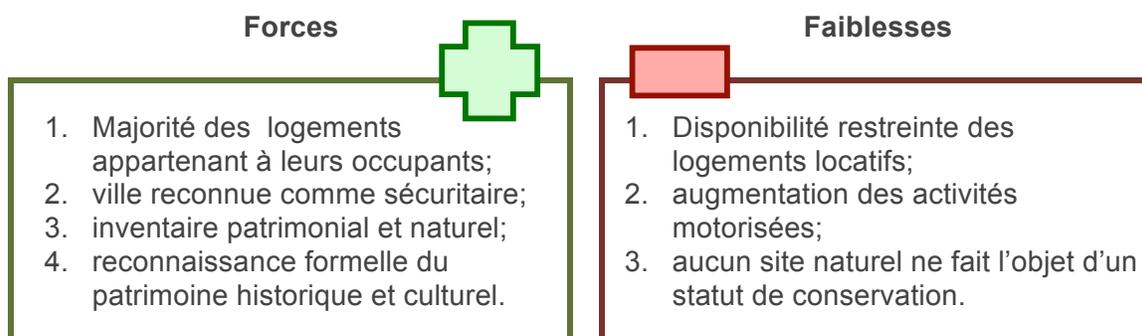
Tableau 8.3
Patrimoine naturel à Saguenay, 2009

Territoires naturels d'intérêt esthétique	
Lieux du patrimoine riverain	23
Plans d'eau à potentiel récréatif	7
Sites d'intérêt forestier	11
Sites d'intérêt faunique	11
Milieux humides	20
Espèce menacée	1
Site archéologique	1
Total	74
Territoires naturels protégés	
Total	0

Source : Ville de Saguenay, 2008a

Sur la base des précédents paramètres et indicateurs, nous avons pu identifier des forces (4) et des faiblesses (3) concernant le rehaussement de la qualité de vie (figure 8.2). Elles constituent autant de pistes de réflexion, d'échanges et d'actions éventuelles inscrites dans une démarche globale et intégrée de développement durable et viable.

Figure 8.2
Synthèse des forces et des faiblesses
concernant le rehaussement de la qualité de vie à Saguenay



QUE RETENIR DE L'ÉTAT DES LIEUX?



Comme le lecteur a pu le constater, l'état des lieux du territoire de Saguenay n'est pas un portrait au sens où, sur un même cliché, toutes les facettes d'une réalité territoriale complexe sont visibles. L'état des lieux a, comme principale vertu, celle d'offrir une **représentation globale** des différentes dimensions de l'évolution du territoire et de la communauté saguenéenne, au cours de la dernière décennie. Il a été structuré selon huit enjeux de développement durable et viable, déclinés et traités à partir du contexte saguenéen. Cependant, il comporte des limites dans le contenu et dans le temps : chaque enjeu et chaque dimension du DD (social, environnemental, économique et de gouvernance) mériteraient en soi une étude plus détaillée et approfondie.

Cette synthèse qu'est l'état des lieux ne représente que **le premier pas** vers la formulation d'une vision collective, en vue d'un projet commun de territoire à Saguenay, soit l'**Agenda 21^e siècle local (A21L)**. L'A21L est une démarche souple, participative, prospective et en continu qui permet d'atteindre des objectifs de développement durable appliqués à un territoire donné.

À titre de bilan conclusif, nous avons regroupé, enjeu par enjeu, l'ensemble des forces et des faiblesses, identifiées dans l'état des lieux de Saguenay, en trois catégories : les points forts (feu vert), les points à améliorer et à surveiller (feu jaune) ainsi que les points faibles (feu rouge) (tableau 9.1). Les points des feux jaune et rouge représentent autant d'actions possibles dans le prochain plan territorial d'actions, en vue d'un développement plus viable.

La prochaine étape de l'A21L sera celle de **rencontres publiques** sur *l'état des lieux du développement durable et viable à Saguenay*, avec les citoyens et organisations des trois arrondissements de Saguenay. À cette occasion, chacun pourra faire part de ses observations et de ses préoccupations sur les données fournies par le présent *état des lieux*, qui sert de base commune de référence. Par la suite, une vision stratégique et un plan d'actions de DDV pour les cinq prochaines années seront établis avec la communauté saguenéenne. Dans un deuxième échange, celle-ci sera invitée à proposer des projets, sur la base d'actions concrètes et positives. Ces propositions constitueront, pour les prochaines années, l'essentiel du plan territorial d'actions de développement durable et viable de Saguenay, dit Agenda 21^e siècle local.

Tableau 9.1
Synthèse concernant l'ensemble des enjeux de développement durable et viable à Saguenay

	 Feu vert	 Feu Jaune	 Feu rouge
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> Migrations internationales; graduation technique; potentiel des retraités actifs. 	<ul style="list-style-type: none"> Poids démographique dans le Québec; impacts du nombre de ménages; graduation universitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Population décroissante et vieillissante; solde négatif des migrations; migration des jeunes.
Occupation du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Nombre stable de constructions résidentielles hors périmètre urbain. 	<ul style="list-style-type: none"> Mixité et densité de la population dans les centres urbains; constructions résidentielles dans la zone agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> Expansion de la fonction commerciale; maintien de la popularité de la périphérie auprès des résidents.
Transport actif et en commun	<ul style="list-style-type: none"> Achalandage et offre de services dans le transport en commun et adapté; valorisation du transport actif. 	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation du réseau supérieur aux piétons; pistes réservées aux vélos. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de voitures; habitudes de transport centrées sur la voiture.
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de l'eau potable. 	<ul style="list-style-type: none"> Revégétalisation des berges; réhabilitation des sols contaminés; qualité des plans d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisamment de recyclage/récupération; volume important de matières résiduelles enfouies.
Efficacité énergétique		<ul style="list-style-type: none"> Bilan carbone à surveiller; conservation des espaces naturels; participation des ménages aux programmes d'économie d'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la consommation d'électricité; augmentation du nombre de motoneiges et de voitures.
Économie locale	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises locales; niveau d'emplois liés aux services publics. 	<ul style="list-style-type: none"> Revenu médian des ménages; relève des jeunes entrepreneurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Faible taux d'activité et inégalité entre les groupes d'âge.
Gouvernance et équité	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'associations et de bénévoles; présence d'un Observatoire de développement social. 	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux élections municipales. 	<ul style="list-style-type: none"> Écarts de revenus entre les sexes et les groupes d'âge; mixité sociale faible.
Qualité de vie	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité publique dans la ville; taux de propriétaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Protection du patrimoine naturel. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de disponibilité de logements locatifs.

Les feux jaunes et rouges sont autant d'indications et de pistes de travail pour le futur plan d'action A21L pour les cinq prochaines années. De même, l'ensemble de l'état des lieux pourra servir de suivi et de tableau de bord afin de mesurer les progrès accomplis par la communauté saguenéenne ainsi que par les acteurs publics, privés et communautaires, en vue de construire, ensemble, une **ville durable et viable**, tant pour les générations présentes que futures.

BIBLIOGRAPHIE

Arth, E., C. Gagnon (2005) *État des lieux de la communauté de Saint-Félicien dans une perspective de développement durable et viable : un pas vers un Agenda 21 local*, UQAC, Saguenay, 60 p.

Bergeron, A., M.-C. Clouston, R. Couture, M. Duplain et R. Lapierre (2005) *Tableau synoptique des indicateurs sociosanitaires par territoire : Le Québec, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et ses territoires sociosanitaires*, Agence de la santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 40 p.

Bergeron, A., M.-C. Clouston, R. Couture, M. Duplain et R. Lapierre (2007) *Enquête de santé du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2007 : Rapport sommaire*. Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 104 p.

Brundtland, G.H. (dir.) (1987) *Notre avenir à tous*, Éditions du Fleuve, Québec, 454 p.

Chevalier, A., K. Jastremski, G. Sénécal, N. Vachon (2008) *L'état de l'environnement urbain au Québec : un coup de sonde auprès des municipalités*, Institut national de recherche scientifique, Montréal, 63 p.

Centre local de développement de la Ville de Saguenay, Promotion Saguenay (2007) *Portrait socioéconomique de Saguenay*, Saguenay, 42 p.

Environnement Canada (2009). Site Internet : <http://www.ec.gc.ca>, (consulté en octobre 2009).

Gagnon C., J-G. Simard (2007) Le Capital Social : un concept utile pour comprendre les disparités sociospatiales dans une perspective de développement durable viable?, dans REDES, v.12, n°1, jan./abr. 2007, Santa Cruz do Sul, p. 167-175.

Guide pour des Agendas 21^e siècle locaux (2009). Site Internet : <http://www.a21l.qc.ca>, (consulté en juillet 2009).

Gouvernement du Canada (2008) *Rapport d'inventaire national 1990-2006 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*, Environnement Canada, Division des gaz à effet de serre, Canada, 689 p.

Gouvernement du Québec (2009) *Une première liste des indicateurs de développement durable pour surveiller et mesurer les progrès réalisés au Québec en matière de développement durable : Document de référence*, Québec, 58 p.

Gouvernement du Québec (2007) *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 : Un projet de société pour le Québec*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 83 p.

Gouvernement du Québec (2006) *Le Québec et les changements climatiques : Un défi pour l'avenir, Plan d'action 2006-2012*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 38 p.

Gouvernement du Québec (2005) *À propos de la Loi sur les biens culturels : La protection du patrimoine au Québec*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 31 p.

Institut de la statistique du Québec (2009). Site Internet : <http://www.stat.gouv.qc.ca>, (consulté en juillet 2009).

Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (2009). Site Internet : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca>, (consulté en août 2009).

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2009). Site Internet : <http://www.mddep.qc.ca>, (consulté en juillet 2009).

- Ministère des Transports du Québec (2009) *Stratégie de développement durable 2009-2013*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Québec, 76 p.
- Observatoire de la culture et des communications du Québec (2009) Les dépenses culturelles des municipalités en 2006, Statistiques en bref # 44, Québec, 20 p.
- Organisation des Nations Unies (1998) *Protocole de Kyoto : à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*, Kyoto, 23 p.
- Organisation des Nations Unies (1992a) *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, Rio de Janeiro.
- Organisation des Nations Unies (1992b) *Rapport de la conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement : Agenda 21*, Rio de Janeiro, 351 p.
- Recyc-Québec (2009). Site Internet : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca> (consulté en novembre 2009).
- Ressources humaines et développement des compétences Canada (2009). Site Internet : http://www.hrsdc.gc.ca/fra/sm/comm/ds/economie_sociale.shtml (consulté en juillet 2009).
- Simard, M., C. Brisson (2009) *L'économie sociale au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Profil géographique et apport au développement*, dans *Économie et Solidarités*, CIRIEC, PUQ, Vol. 38, no 1, p. 168-181.
- Société canadienne d'habitation et de logement (2009). Site internet : <http://www.cmhc-schl.gc.ca> (Consulté en août 2009).
- Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement (SCHL) (2008) *Rapport sur le marché locatif : RMR de Saguenay*, 23 p.
- Société de transport du Saguenay (2008a) *Extraits du rapport financier : Rapport annuel 2008*, Saguenay, 20 p.
- Société de transport du Saguenay (2008b) *Rapport annuel 2008*, Saguenay, 13 p.
- Statistique Canada (2009) *Recensement de la population*. Site Internet : <http://www.statcan.gc.ca> (consulté de juillet à août 2009).
- Statistique Canada (2008) *Enquête sur l'aménagement et l'esthétique urbains, les possibilités de migration et les perspectives d'emploi auprès des résidents de la Ville de Saguenay, juin 2008*, Ottawa, Ontario, 115 p.
- Union internationale pour la conservation de la nature (2009). Site Internet : <http://www.iucn.org/fr> (consulté en août 2009).
- United Nations (2007) *Indicators of Sustainable Development : Guidelines and Methodologies*, 3^e edition, New York, 99 p.
- Ville de Saguenay (2008a) *À l'avant-garde de l'économie québécoise, au cœur d'un immense parc naturel : Premier projet de Schéma d'aménagement révisé*, Saguenay, 132 p.
- Ville de Saguenay (2008b) *Le Vérificateur général de la Ville de Saguenay : Rapport annuel au conseil municipal*, Saguenay, 65 p.
- Ville de Saguenay (2007a) *Politique de développement social de Saguenay*, Saguenay, 21 p.
- Ville de Saguenay (2007b) *Politique familiale à Saguenay : Rapport des consultations*, Saguenay, 13 p.

LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET CARTE

FIGURES

1.1 Évolution de la taille de la population à Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, 1986-2006	7
1.2 Évolution et projection de la taille de la population et du nombre de ménages à Saguenay, 1986-2006-2026	8
1.3 Variation de la population par groupes d'âge à Saguenay, 1991-1996-2001-2006	8
1.4 Répartition de la population par niveau de scolarité atteint, Saguenay et province de Québec, 2006	9
1.5 Solde migratoire des 15 à 24 ans de Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, 1996 à 2006	9
1.6 Synthèse des forces et des faiblesses à Saguenay concernant le redressement de la décroissance démographique	10
2.1 Nouvelles constructions résidentielles hors périmètre urbain à Saguenay, 2001 à 2008	13
2.2 Nouvelles constructions résidentielles dans la zone agricole à Saguenay, 2001 à 2008	13
2.3 Répartition de la population saguenéenne entre les centres urbains et la périphérie, 1991 à 2006	14
2.4 Synthèse des forces et des faiblesses concernant la cohérence de l'occupation du territoire à Saguenay	14
3.1 Nombre de véhicules pour 1 000 habitants à Saguenay, 1996-2008	16
3.2 Répartition des moyens de transport pour se rendre au travail à Saguenay, 2006	16
3.3 Nombre d'heures de service pour le transport en commun à Saguenay, entre 1998 et 2008	17
3.4 Nombre de titres de passage vendus pour le transport en commun à Saguenay, entre 1998 et 2008	17
3.5 Nombre de titres de passage vendus pour le transport adapté à Saguenay, entre 1998 et 2008	17
3.6 Budget consacré au transport adapté à Saguenay, entre 1998 et 2008	18
3.7 Portion du réseau de voies cyclables spécifiquement dédiée aux vélos à Saguenay, 2009	18
3.8 Proportion des trottoirs déneigés à Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, 2009	19
3.9 Synthèse des forces et des faiblesses du transport actif et en commun à Saguenay	19
4.1 Efforts de réhabilitation des sols à Saguenay, Trois-Rivières et Sherbrooke, 2009	23
4.2 Taux de matières résiduelles non enfouies du secteur résidentiel à Saguenay et objectif du gouvernement du Québec, 2005-2008	24
4.3 Nombre d'institutions, commerces et industries de Saguenay ayant atteint les niveaux 1, 2 et 3 du programme <i>ICI on recycle</i>	25
4.4 Synthèse des forces et des faiblesses concernant la qualité de l'environnement à Saguenay	26

5.1	La consommation d'électricité à Saguenay, 2001 à 2008	28
5.2	La consommation d'essence à Saguenay, 2001 à 2008	28
5.3	Synthèse des forces et des faiblesses concernant l'efficacité énergétique <i>versus</i> le changement climatique	31
6.1	Revenu médian des ménages de Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, 2000-2005	34
6.2	Entreprises et employés par secteur d'activité à Saguenay, 2009	34
6.3	Nombre d'entreprises actives à Saguenay, 1999 à 2009	35
6.4	Répartition des propriétaires ou dirigeants d'entreprises à Saguenay selon l'âge, 2009	36
6.5	Synthèse des forces et des faiblesses concernant la dynamisation de l'économie locale à Saguenay	36
7.1	Revenu médian des hommes et des femmes de Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, 2006	40
7.2	Synthèse des forces et des faiblesses concernant la gouvernance participative et l'équité à Saguenay	41
8.1	Dépenses nettes de la Ville de Saguenay, par personne, pour la culture, 2002 à 2007	44
8.2	Synthèse des forces et des faiblesses concernant le rehaussement de la qualité de vie à Saguenay	46

TABLEAUX

4.1	Consommation d'eau potable à Saguenay, 2006 à 2008	21
4.2	Qualité de l'air à Saguenay, 2004 à 2008	22
4.3	Indice de la qualité bactériologique et physico-chimique de trois rivières situées sur le territoire de Saguenay, 2004-2008	23
5.1	Le bilan carbone estimé de Saguenay, 2008	29
6.1	Taux d'activité, par groupe d'âge, à Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, 2006	33
7.1	Variation du nombre d'associations à Saguenay, 2001-2008	38
8.1	Dépenses des Saguenéens, par ménage, pour certaines activités culturelles et de loisir, 2002-2006	45
8.2	Patrimoine historique et culturel à Saguenay, 2009	45
8.3	Patrimoine naturel à Saguenay, 2009	46
9.1	Synthèse concernant l'ensemble des enjeux de développement durable et viable à Saguenay	48

CARTE

7.1	Répartition des ménages de Saguenay ayant un revenu annuel inférieur ou égal à 10 000 \$, 2006	39
-----	--	----

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

A21L	Agenda 21 ^e siècle local
AEE	Agence de l'efficacité énergétique
ASSS	Agence de la santé et des services sociaux
CADUS	Centre alternatif de déplacement urbain de Saguenay
CEC	Comité de l'environnement de Chicoutimi
CLD	Centre local de développement
CMED	Commission mondiale sur l'environnement et le développement
CQDD	Centre québécois de développement durable
CRDT	Centre de recherche sur le développement territorial
DD	développement durable
DDV	développement durable et viable
g	gramme
ICI	institutions, commerces et industries
INRS	Institut national de recherche scientifique
IQBP	indice de la qualité bactériologique et physico-chimique
ISO	Organisation internationale de normalisation
ISQ	Institut de la statistique du Québec
km	kilomètre
kWh	kilowatt/heure
M	million
MAMROT	ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MDDEP	ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MRC	municipalité régionale de comté
ONU	Organisation des Nations Unies
PME	Petites et moyennes entreprises
PRP	Potentiel de réchauffement planétaire
RHDCC	Ressources humaines et Développement des compétences Canada
RMR	Région métropolitaine de recensement
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SARAS	Société d'aménagement de la Rivière-aux-Sables
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SHQ	Société d'habitation du Québec
STS	Société de transport du Saguenay
tm	tonne métrique
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQÀM	Université du Québec à Montréal

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DES MEMBRES ET DES PARTENAIRES DU COMITE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE SAGUENAY

Membres	
M Bernard Noël	Conseiller municipal, Ville de Saguenay
M C. Ross Tamblyn	Ingénieur à la retraite
M Denis Coulombe	Directeur, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Ville de Saguenay
Mme Dominique Biron	Directrice générale, Reboitech
Mme France Desjardins	Directrice, Société d'intervention urbaine
M François Boivin	Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Ville de Saguenay
M François Hains	Responsable du Comité de développement durable, Promotion Saguenay
Mme Geneviève Chrétien	Chargé de projet, Comité de l'environnement de Chicoutimi
Mme Hélène Mercier	Adjointe administrative et relationniste, AbitibiBowater
M Jacques Munger	Directeur général, Société de transport du Saguenay
M Jean-Yves Bouchard	Groupe Leblond Bouchard (Daniel Arbour et associés)
M Luc Lapointe	Producteur agricole de Jonquière
M Marc Gagnon	Directeur de l'accueil et du service aux membres, Association touristique régionale
M Martin St-Pierre	Directeur général, Centraide Saguenay–Lac-Saint-Jean
M Martin Tremblay	Directeur des ventes, Albert Tremblay meubles Président, Corporation centre-ville de La Baie
M Michel Lévesque	Chef de division, Service des immeubles et équipements motorisés, Ville de Saguenay
M Raymond Morissette	Gaz métropolitain
M Sylvain Lavoie	Service des travaux publics, Ville de Saguenay
Partenaires	
Comité de l'environnement de Chicoutimi (CEC)	
Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT)	

LISTE DES ENJEUX, PARAMETRES ET INDICATEURS

	Paramètres	Indicateurs	Sources
Enjeu 1 Redressement de la décroissance démographique	Évolution de la taille de la population	Variation de la population totale, 1986-2006-2022	Statistique Canada, ISQ
		Variation des migrations internationales et nationales, 1986-2006	ISQ
		Variation du nombre de ménages, 1986-2006-2021	ISQ
	Âge de la population	Variation de la population par groupes d'âge, 1991-1996-2001-2006	Statistique Canada
	Niveau de scolarité	Répartition de la population selon le niveau de scolarité atteint, 2006	Statistique Canada
Rétention et attraction des jeunes	Solde migratoire des 15 à 24 ans, 1996-2001-2006	ISQ	
Enjeu 2 Cohérence de l'occupation du territoire	Évolution et répartition des fonctions territoriales	Variation de la superficie de la fonction urbaine, 1977-2001	Ville de Saguenay
		Variation de la superficie de la fonction commerces et services, 1977-2001	Ville de Saguenay
		Variation de la superficie de la fonction industrielle, 1977-2001	Ville de Saguenay
	Étalement urbain	Localisation des nouvelles constructions résidentielles, 2001 à 2008	Ville de Saguenay
		Variation du nombre de constructions résidentielles dans la zone agricole, 2001 à 2008	Ville de Saguenay
		Répartition de la population, centres urbains <i>versus</i> périphérie, 1991 à 2006	Ville de Saguenay
Enjeu 3 Valorisation du transport actif et en commun	Transport automobile	Évolution du parc d'automobiles, 1996-2008	SAAQ
		Mode de transport au travail, 2006	Statistique Canada
	Transport en commun	Variation des heures de service du transport en commun, 1998-2008	STS
		Variation de l'achalandage du transport en commun, 1998-2008	STS
	Transport adapté	Variation du budget annuel de la STS pour le transport adapté, 1998-2008	STS
		Variation de l'achalandage du transport adapté, 1998-2008	STS
	Transport actif	Nouveaux km de voies cyclables par arrondissement, 2002-2009	Ville de Saguenay
		Nombre de km du réseau de pistes dédiées spécifiquement aux vélos, 2008	Ville de Saguenay
		Pourcentage de trottoirs déneigés, 2009	Ville de Saguenay

	Paramètres	Indicateurs	Sources
Enjeu 4 Rehaussement de la qualité de l'environnement	Qualité et consommation de l'eau potable	Consommation d'eau potable, 2006 à 2008	Ville de Saguenay
		Conformité de l'eau potable aux normes du MDDEP, 2008	Ville de Saguenay
	Qualité de l'air	Nombre de jours où la qualité de l'air est bonne/acceptable/mauvaise, 2004-2008	MDDEP
	Qualité des plans d'eau	Indice de la qualité bactériologique et physico-chimique des rivières, 2004-2008	MDDEP
		Nombre de participants à un programme de reboisement des berges, 2008	Ville de Saguenay
	Qualité des sols	Nombre de terrains contaminés/décontaminés, 2008	MDDEP
	Mesures et actions préventives en matière d'environnement	Variation de la quantité de matières résiduelles non enfouies, 2005-2008	Ville de Saguenay
		Nombre d'institutions, commerces et industries attestés <i>ICI on Recycle</i> , 2008	Recyc-Québec
Politiques, programmes et de réglementations municipales en matière d'environnement, 2009		Ville de Saguenay	
Enjeu 5 Amélioration de l'efficacité énergétique et changement climatique	Consommation d'énergie	Variation de la consommation d'électricité, 2001-2008	Hydro-Québec
		Variation de la consommation d'essence, 2001-2006	Kent Marketing
		Consommation de mazout, 2008	Diverses compagnies
		Variation du nombre de motoneiges immatriculées, 1996-2008	SAAQ
	Bilan carbone	Bilan carbone de Saguenay, 2008	Environnement Canada
	Économie d'énergie	Nombre de participants aux programmes d'efficacité énergétique de l'AEE, 2001-2008	AEE
	Protection des espaces verts et de la biodiversité	Superficie des espaces protégés et comparaison à la norme provinciale et internationale, 2008	Ville de Saguenay
Enjeu 6 Dynamisation de l'économie locale	Emploi	Taux d'activité, 2001-2006	Statistique Canada
		Taux d'activité par groupes d'âge, 2006	Statistique Canada
	Revenu des ménages	Revenu médian des ménages, 2000-2005	Statistique Canada
	Diversité de l'économie	Répartition des entreprises par secteur d'activité, 2009	CLD de Saguenay
	Économie sociale	Nombre d'entreprises d'économie sociale	CLD de Saguenay
	Entrepreneuriat	Variation du nombre de nouvelles entreprises, 2001-2008	CLD de Saguenay
Âge des propriétaires/dirigeants d'entreprises, 2008		CLD de Saguenay	

	Paramètres	Indicateurs	Sources
Enjeu 7 Progression de la gouvernance participative et de l'équité	Participation	Taux de participation aux élections municipales, 2001-2009	Ville de Saguenay, MAMROT
	Engagement citoyen	Variation du ratio associations/population, 2001-2008	CLD de Saguenay
		Nombre de bénévoles, 2008	Ville de Saguenay
	Équité sociospatiale	Répartition de la population sur le territoire selon l'âge, le revenu et le nombre de personnes par logement, 2006	Statistique Canada
	Équité de genre et intergénérationnelle	Revenu médian (hommes, femmes, jeunes de 15 à 24 ans, 65 ans et plus), 2006	Statistique Canada
		Variation du genre des cadres de la Ville, 2005-2008	Ville de Saguenay
		Variation de l'âge des cadres de la Ville, 2002-2008	Ville de Saguenay
Enjeu 8 Rehaussement de la qualité de vie pour un développement durable et viable	Accessibilité au logement	Taux de propriétaires, 2006	Statistique Canada
		Taux d'inoccupation des logements locatifs, 2003-2007	SCHL
	Santé et sécurité	L'excès de poids, 2007	ASSS
		La consommation de fruits et légumes, 2007	ASSS
		Taux de fumeurs, 2007	ASSS
		Taux de crimes contre la personne, 2001	ASSS
	Vie culturelle et récréative	Évolution des dépenses de la Ville de Saguenay pour la culture, 2002-2007	ISQ
		Évolution des dépenses des Saguenéens pour la culture et les loisirs, 2002-2006	Statistique Canada
	Patrimoine historique, culturel et naturel	Taux de protection des sites d'intérêts historique et culturel, 2008	Ville de Saguenay
		Taux de protection des territoires naturels d'intérêt esthétique, 2008	Ville de Saguenay

©Christiane Gagnon et Antoni Cormier

CADRE METHODOLOGIQUE

L'état des lieux du territoire de Saguenay a été élaboré au cours de l'été et de l'automne 2009. La méthodologie compte six grandes étapes :

1. l'identification des enjeux par des acteurs clés représentant les différents milieux;
2. l'élaboration d'un cadre conceptuel selon 8 enjeux, 32 paramètres et 61 indicateurs;
3. la validation du cadre conceptuel;
4. la collecte et le traitement des données;
5. la rédaction de l'état des lieux;
6. la validation de l'état des lieux.

1. L'identification des enjeux

L'identification des enjeux a fait l'objet d'un petit sondage. Celui-ci consistait à capter l'opinion des acteurs clés de la communauté sur leurs préoccupations (enjeux) de développement durable (DD). Dix-neuf (19) individus, à partir d'une liste initiale d'environ 30 personnes, ont accepté de participer à un entretien téléphonique. Au cours de l'entretien, la question suivante leur était posée : « Selon vous, quelles sont les principales thématiques qui devraient être prises en considération dans un état des lieux du développement durable du territoire de Saguenay? ». L'ensemble des préoccupations exprimées ont été retenues, regroupées en huit enjeux (8) et validées par le Comité de développement durable qui pilote la démarche A21L. Ils correspondent globalement aux grands enjeux urbains de DD au Québec, et même ailleurs, mais, en même temps, ils sont spécifiques à Saguenay dans leur caractérisation.

2. L'élaboration du cadre conceptuel

Le cadre conceptuel, sous forme d'arbre thématique, se décline en 8 enjeux, 32 paramètres et 61 indicateurs (annexe 2). Ces derniers servent à documenter, surtout de façon quantitative, les enjeux.

Le choix des indicateurs repose non seulement sur leur pertinence eu égard aux problématiques reconnues de développement durable et viable (DDV), mais également sur leur disponibilité et leur fiabilité. Par exemple, certains types d'indicateurs, tels ceux concernant la qualité de l'air, la quantité de matières recyclées par les entreprises ou les institutions à Saguenay n'étaient pas disponibles à l'échelle locale ou pour plus d'une année (données santé).

Il y a des **limites** à ce cadre conceptuel en vue de produire un document de synthèse sur le DD à Saguenay, accessible à tous. Premièrement, le nombre de paramètres et d'indicateurs est volontairement limité. Deuxièmement, afin de se concentrer sur les données, il n'y a pas d'explications sur les causes ou les facteurs influençant tel ou tel résultat. Troisièmement, il n'y a pas d'interprétation sur les mesures à prendre : celles-ci arriveront dans l'étape suivante de l'élaboration du plan d'action. Le cadre conceptuel n'est qu'un moyen pour représenter, de façon brève, transversale et globale, la situation du DDV à Saguenay, mais ce n'est pas la totalité de la réalité.

3. La validation du cadre conceptuel

La validation du cadre conceptuel par le Comité de développement durable était un moyen supplémentaire de s'assurer que les enjeux, paramètres et indicateurs choisis reflètent les intérêts et les préoccupations de la communauté de Saguenay. C'est aussi un temps de réappropriation, pour les membres du comité, afin de bien comprendre la démarche.

4. La collecte et le traitement des données

Les sources de données utilisées pour documenter les paramètres et les enjeux proviennent :

- des recensements de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec;
- des Villes de Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières;
- des ministères du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);
- des sociétés d'État comme Recyc-Québec et Hydro-Québec;
- d'organismes paragouvernementaux, telle la Société de l'assurance automobile du Québec, la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, l'Agence québécoise de l'efficacité énergétique et l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- la Société de transport du Saguenay;
- le Centre local de développement de Saguenay;
- Kent Marketing;
- et de recherches universitaires.

Les données compilées pour cet état des lieux correspondent au **territoire** de la municipalité de Saguenay. Par contre, certaines données étaient présentées initialement à l'échelle des anciennes municipalités fusionnées, de la région métropolitaine de recensement ou de territoires administratifs comme celui de l'Agence de la santé et des services sociaux.

Les données produites par Statistique Canada concernent l'année disponible la plus récente, soit **2006**. Lorsque cela était possible, pour les autres sources de données, l'année la plus récente était choisie.

Les données collectées ont fait l'objet d'une **comparaison**, soit du point de vue temporel (entre deux années), afin de pouvoir apprécier le changement ou les écarts dans le temps, soit du point de vue territorial, c'est-à-dire entre les villes dont le nombre d'habitants est similaire à Saguenay comme Sherbrooke, Lévis et Trois-Rivières. D'autres données ont été comparées aux moyennes régionales et provinciales.

5. La rédaction de l'état des lieux

La rédaction de l'état des lieux tient en une soixantaine de pages. C'était un impératif de production afin de garder un format accessible par le plus grand nombre de citoyens. Ainsi, dans le présent document, chaque enjeu a été expliqué selon la structure suivante :

- une introduction justifiant le choix de l'enjeu et décrivant son importance par rapport au développement durable et viable;
- une description des données, issues des indicateurs et paramètres, sous forme de texte, appuyée par des tableaux, figures et cartes;
- un tableau synthèse par enjeu, illustrant les forces et les faiblesses sur la base des données.

En conclusion de ce document, un tableau synthèse présente, pour chacun des enjeux, les points forts, les points à surveiller et les points faibles.

6. La validation de l'état des lieux

Dans un premier temps, la validation du document a été faite auprès du comité de développement durable. Le document a aussi été lu et commenté par un groupe de lecteurs provenant de l'Université du Québec à Chicoutimi, de l'Agence régionale de la santé et des services sociaux et du Comité de l'environnement de Chicoutimi. Leur lecture aura permis de bonifier le document et de préciser un certain nombre d'éléments.

Dans un deuxième temps, *l'État des lieux du développement durable et viable à Saguenay* sera présenté à la communauté lors des rencontres publiques, par arrondissement. Les questions et commentaires, recueillis lors de ces trois rencontres, seront annexés au présent document. Il s'agira donc de la dernière étape d'élaboration de l'état des lieux du territoire de Saguenay.

Enfin, pour de plus amples informations sur la méthodologie d'élaboration d'un état des lieux, consulter le Guide portail à l'adresse : http://www.a21l.qc.ca/9576_fr.html#metho.

©Christiane Gagnon et Antoni Cormier

METHODOLOGIE DU BILAN CARBONE DE SAGUENAY

La méthode de calcul

La méthode utilisée s'inspire de la norme ISO 14 064-1 sur les inventaires de gaz à effet de serre (Gouvernement du Canada, 2008).

La provenance des données

Puisqu'il s'agit d'un bilan carbone estimé, les données sur la consommation d'énergie n'ont ni été vérifiées ni validées selon la norme ISO 14 065.

- Électricité : Les données concernant la consommation de kWh (2008) proviennent des ventes publiées normalisées d'Hydro-Québec à la municipalité de Saguenay. Ces données ne comprennent pas l'électricité vendue par Hydro-Jonquière, ni la production électrique des compagnies RTA et autres.
- Essence et diesel : Les données concernant la consommation d'essence et de diesel proviennent de la firme Kent Marketing. Elles ont été compilées pour les arrondissements de Jonquière et Chicoutimi. Elles ont été extrapolées à toute la population de Saguenay. Étant donné que les données démographiques datent du dernier recensement, l'année de référence choisie pour la consommation d'essence est donc celle de 2006.
- Mazout : Les données concernant la consommation de mazout proviennent d'une consultation auprès des compagnies (au nombre de six) qui fournissent du mazout sur le territoire de Saguenay. Il s'agit d'une estimation des ventes annuelles de mazout sur la base des échanges téléphoniques avec les entreprises au cours de l'été 2009.

Les facteurs d'émission

Tous les facteurs d'émission utilisés proviennent du *Rapport d'inventaire national 1990-2006 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada* (Gouvernement du Canada, 2008), annexe 8 pour l'électricité et annexe 12 pour les combustibles.

- Pour l'électricité : Le dernier facteur d'émission qui a été calculé pour l'électricité au Québec date de 2006. Toutefois, la consommation de kWh utilisée pour ce bilan carbone est celle de 2008, puisque l'année 2006 révélait une consommation non représentative de la moyenne des sept dernières années. Ainsi, le facteur d'émission choisi a été créé à partir de la moyenne des facteurs établis entre 1990 et 2006, soit 5 g d'équivalent CO₂ par kWh.
- Pour l'essence et le diesel : Puisque les données disponibles ne sont pas réparties selon les différents types de véhicules qui circulent à Saguenay, les facteurs d'émission choisis sont ceux des véhicules légers à essence de niveau 1. Ces facteurs influenceront donc à la baisse la valeur des émissions : par exemple, les véhicules lourds produisent plus de CO₂ et les véhicules au diesel produisent plus de CH₄ et de N₂O que les véhicules à essence.
- Pour le mazout : Les facteurs d'émission varient selon le type de consommation. Les facteurs utilisés sont donc celui de la consommation résidentielle, qui représente 1,5 M de litres, et celui de la consommation commerciale et industrielle qui représente également 1,5 M de litres.

Les potentiels de réchauffement planétaire (PRP)

Pour chacune des sources d'énergie considérées dans le bilan carbone de Saguenay, les PRP proviennent du *Rapport d'inventaire national 1990-2006 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada* (Gouvernement du Canada, 2008).